

AUTOUR DU MATERNE DE JEAN D'OUTREMEUSE (*Myreur*, I, p. 451-535 *passim*)

par

Jacques Poucet

Membre de l'Académie royale de Belgique
Professeur émérite de l'Université de Louvain

[Introduction](#) - [Chap. 1](#) - [Chap. 2](#) - [Chap. 3](#) - [Chap. 4](#) - [Chap. 5](#) - Chap. 6 - [Chap. 7](#) - [Chap. 8](#) - [Conclusions](#)

[Bibliographie](#) - [Table des Matières](#) - [Myreur \(Tome I\)](#) - [Myreur \(Trio\)](#)

CHAPITRE VI

COMMENTAIRE DE JEAN D'OUTREMEUSE

V. LA TOURNÉE APOSTOLIQUE DE MATERNE DANS SON « ÉVÊCHÉ-ROYAUME » DE TONGRES

Introduction – [A. Huy](#) - [1.](#) Le texte du *Myreur* et celui de la *Geste* – [2.](#) Une interpolation de Maurice de Neufmoustier dans *La Geste des évêques de Liège* de Gilles d'Orval – [3.](#) Maurice de Neufmoustier, source de Jean d'Outremeuse ? – [4.](#) La conversion de Huy par Materne dans *Myreur*, V, 475 – [5.](#) L'investissement financier de Materne – [6.](#) Digression : Gilles d'Orval, le prince-évêque Théoduin, l'église Notre-Dame de Huy et Materne – [B. Dinant](#) – [1.](#) Le texte de Jean d'Outremeuse – [2.](#) L'église Notre-Dame – [3.](#) L'église Saint-Étienne – [4.](#) Saint Minge (ou Memmius) – [5.](#) Le phénomène des « fausses étymologies, créatrices de légendes » – [6.](#) La version de la *Geste de Liège* – [C. Namur](#) – [1.](#) La version du *Myreur* – [2.](#) La version de la *Geste* – [3.](#) Après Jean d'Outremeuse – [D. Namèche](#) – [1.](#) La version du *Myreur* – [2.](#) La version de la *Geste* – [E. Ciney](#) – [F. La suite de la tournée apostolique de Materne](#) – [1.](#) Le retour à Namèche – [2.](#) Les Awirs – [3.](#) Conversions et fondations dans le comté de Looz et la Hesbaye – [4.](#) Visites pastorales à Cologne et à Trèves – [G. En appendice](#) : Hastière, Walcourt et d'autres endroits encore - [Annexe](#) : **Passages parallèles sur le bloc Dinant, Namur, Namèche et Ciney** - [A.](#) Trois résumés liés à la *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata* – [1.](#) La *Geste abrégée* du manuscrit BR 6552 de Bruxelles (date inconnue) – [2.](#) Mathias de Lewis (XIV^e siècle) – [3.](#) La *Chronique liégeoise de 1402* (XIV^e siècle ?) – [4.](#) Des variantes intéressantes - [B.](#) Une *Vita Materni* liégeoise du milieu du XIII^e siècle ?

Introduction

Materne est désormais prêt à parcourir son « évêché-royaume », en une tournée d'évangélisation que Jean décrit à la fois dans la *Geste de Liège* et dans le *Myreur des Histors*. Le commentaire détaillé

de cette visite apostolique constitue l'essentiel de notre sixième chapitre. Figurent en annexe quelques passages parallèles fournis par la tradition : ils ne concernent toutefois qu'une partie du voyage et sont liés à la question de la *Gesta episcoporum Leodiensium* et de ses abrégiateurs.

Le commentaire proprement dit suit strictement l'itinéraire du voyage, tel que l'a conçu Jean d'Outremeuse. Les étapes les plus importantes sont, dans l'ordre, Huy, Dinant, Namur, Namèche, Ciney, les Awirs, le comté de Looz et la Hesbaye. Interviennent *in fine* Hastière et Walcourt, que le chroniqueur liégeois ne prend pas en compte.

L'enquête porte à la fois sur le *Myreur des Histors* et sur la *Geste de Liège*. Chaque œuvre utilisant son style propre, comparer systématiquement les deux versions pour en analyser le fond et la forme nous mènerait trop loin, la *Geste* étant, sur le plan littéraire, plus travaillée que le *Myreur*. En réalité, nous serons surtout sensible aux différences de contenu.

Faut-il rappeler une nouvelle fois que les questions d'historicité ne sont pas au centre de nos réflexions ? Le lecteur se rendra toutefois compte, très vite et sans qu'il soit nécessaire d'explicitier la chose, que les récits de Jean appartiennent à la fiction.

A. Huy (*Geste*, 3145-3183 ; *Myreur*, I, p. 524-525) [an 121]

Après avoir quitté Tongres et dispensé la bonne parole en cours de route, Materne s'arrête d'abord à Huy. C'est la première ville qui est nommément citée, au début de sa tournée apostolique :

[I, p. 524] [*Saint Materne se rend à Huy - Fondation de Huy*] En l'an 121, saint Materne quitta la ville de Tongres et se mit à prêcher un peu partout dans le territoire du royaume de Tongres. Avec sa suite, il alla visiter beaucoup de villes.

Il arriva tout d'abord à Huy, une belle cité sur la Meuse, très ancienne, puisqu'elle avait été fondée il y a très longtemps. C'était plus de soixante ans avant l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire après la grande victoire que Jules César remporta contre les Gaulois, comme le raconte Bède, le vénérable prêtre, dans les [p. 525] « Histoires des Anglais ». Elle fut alors établie, entre des collines et des rochers dominant la Meuse, par ceux qui s'étaient enfuis après la défaite de la Gaule. Ils l'avaient appelée ainsi, d'après le nom d'une rivière qui la traverse et qui s'appelle le Hoyoux.

[*Saint Materne convertit Huy et y fonde Notre-Dame*] Par sa prédication, saint Materne convertit cette ville à notre religion, car à cette époque tous ces gens étaient païens. C'est dans cette ville que saint Materne édifia une église (*une engliese*) en l'honneur de la Vierge Marie. Il faut savoir qu'il ne fit que commencer les travaux, laissant aux ouvriers le soin de les continuer, à ses propres frais. Il s'en alla prêcher ailleurs jusqu'à la fin de la construction. Alors seulement il revint et consacra l'église.

1. Le texte du *Myreur* et celui de la *Geste*

La comparaison avec la *Geste de Liège* révèle des textes proches. Dans les deux œuvres, l'auteur remonte dans le passé, à la fondation de la ville de Huy, *entre rochers et aiwe* (v. 3147), sur la Meuse

(*Muse*), une fondation qui eut lieu en 60 avant l'incarnation et qui fut l'œuvre de Gaulois fuyant la défaite que leur infligea Jules César. Les deux textes expliquent que la ville doit son nom à la rivière Hoyoux (*Qui Hoyoul est nomée*, v. 3165). Ils précisent que les habitants furent convertis et baptisés par Materne et ils font état d'une église due à Materne.

On relève bien quelques différences de style. Ainsi, au lieu de la formulation très prosaïque du *Myreur* : *ilh vient à Huy promierement*, la *Geste* propose : *Si at tant chemineit, que Jhesus le convoie / En la ville de Huy* (v. 3145-3146). Là où le *Myreur* explique simplement que Huy fut fondée à cet endroit *par cheaux qui s'enfuirent de la desconfiture de Galle*, la *Geste* développe cette *desconfiture* en un petit récit qui, entre autres détails, cite explicitement par leurs noms quelques-uns de ces chevaliers (*chevalirs*) fuyards (*fuans*) que sont les *Franchois de Galle* : *De la desconfiture soy partit Andreloie / Uns prinche de Lutesse et son cusin Gaufroie, / Fuyant à XL hommes de leur noble conroie ; / En la plache vinrent que par-dessus nomoie, / Fait ont la fermeteit* (v. 3152-3161, *passim*).

Mais, comme annoncé, intéressons-nous plutôt aux différences de contenu.

L'une concerne la fondation et l'étymologie de la ville. À la différence du *Myreur*, la *Geste* (v. 3166-3172) signale que certains auteurs attribuent la fondation de Huy aux Huns, mais que *ce est fauseteit* (v. 3166), les Huns, selon Jean, n'étant arrivés dans le pays que 400 ans plus tard.

Une autre porte sur le caractère des Hutois à l'arrivée de Materne. Le *Myreur* les qualifie de *sarasians*, ce qui veut banalement dire « païens ». La *Geste* en dresse un tableau plus détaillé et fort peu sympathique : ils ne sont pas seulement « des païens qui adorent Jupiter » (*Sarasins erent tos, Jupiter ont oreit*, v. 3177), mais ils accumulent aussi une série de défauts : *Savages les trovat et asseis degruiseit, / Et encor à temps d'ors ne sont pas trop priveit* (v. 3175-3176) [« sauvages, très fourbes, pas très civilisés »]. Ils seront évidemment transformés par leur conversion et leur baptême.

Une troisième différence concerne l'église fondée par Materne. Dans le *Myreur*, elle est consacrée à la Vierge Marie, ce qui est bien dans la ligne de la dévotion particulière du saint (I, p. 523-524, cfr *supra*, [Ch. 5](#), p. 19). Dans la *Geste* par contre, elle est dédiée à la Vierge mais aussi à la Trinité (v. 3180-3181).

Les datations également varient. Dans le *Myreur*, le passage de Materne à Huy est daté de 121 (I, p. 524). Dans la *Geste* (v. 3137ss), la tournée pastorale commence à Huy en 118.

Une dernière différence, très secondaire : la référence aux *Hystors des Engles* de Bède le Vénérable, présente dans le *Myreur*, est absente de la *Geste*.

En d'autres termes, il est évident que le *Myreur* ne dérive pas simplement la *Geste*. Jean compose un nouveau texte, tout en conservant l'essentiel du message.

Qu'en est-il d'éventuels textes parallèles, qui auraient influencé Jean ou auraient pu le faire ?

2. Une interpolation de Maurice de Neufmoustier dans *La Geste des évêques de Liège* de Gilles d'Orval

Nous possédons en tout cas un texte, datant du milieu du XIII^e siècle et antérieur donc à Jean d'Outremeuse, qui concerne lui aussi la visite pastorale de Materne à Huy. Il a déjà été présenté en partie, sans véritable commentaire, dans notre chapitre sur l'évolution de la tradition avant Jean d'Outremeuse (*supra*, [Ch. 1](#), p. 22-23). Pour la facilité du lecteur, nous le reprenons ici dans son intégralité :

[Saint Materne] vint à Huy. Voici comment les anciens nous ont raconté la fondation de cette ville (*oppidum*). Après la victoire, très célèbre et manifeste pour le monde entier, remportée sur les Gaulois par Jules César, l'année 60 avant l'incarnation, comme l'atteste Bède dans son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*¹, des colons se rassemblèrent dans une large vallée très profonde et presque complètement entourée de montagnes, située sur la Meuse. Ils y édifièrent une ville (*oppidum*), qu'ils appelèrent Huy du nom de la rivière Hoyoux, qui se jette dans la Meuse en traversant le milieu de la vallée.

C'est là qu'arriva le bienheureux Materne, premier évêque de Tongres, disciple de l'apôtre Pierre et qu'il jeta partout dans les environs le grain de la nouvelle moisson, qui est la foi de Jésus-Christ. Et comme celui-ci prêchait lui-même avec humilité et dévotion Notre-Seigneur Jésus-Christ et qu'il accomplissait aussi de très nombreux miracles, tous furent convertis, baptisés et confirmés. Les cultes de Jupiter, de Junon et de Vénus qu'on célébrait là sont condamnés.

Immédiatement, voyant la grande dévotion et la contrition du peuple, cet évêque très pieux, poussé par la piété, construisit une petite église (*ecclesiola*) en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, au pied de la colline, face à la Meuse. De nos jours encore, on y voit ce même autel que Materne lui-même avait érigé en pierre de Tartarie, devant les fonts baptismaux. Il est resté intact jusqu'à aujourd'hui. Tenant compte du mérite et de la sainteté de l'endroit, Dom Théoduin, évêque de Liège [1048-1075], s'était choisi devant cet autel un lieu idéal de sépulture : celle-ci aussi est toujours là.

Mais à notre époque, des deux côtés de l'autel, à gauche et à droite, des pierres ont été placées au-dessus de colonnes, pour que cela paraisse plus long transversalement. La longueur et la largeur de la chapelle étaient jadis les mêmes qu'aujourd'hui. Un petit chœur allait depuis le mur derrière les fonts baptismaux jusqu'à la tombe de l'abbé Bozon au milieu de l'église ; la largeur était celle entre les 4 piliers qui avaient été placés là. Cela fut fait aux alentours de l'an 102, sous le pontificat de Clément I, Trajan étant à la tête des Romains. Cette petite église subsista jusqu'à l'époque des Huns. (Gilles d'Orval, éd. J. Heller, 1880, p. 17)

Il importe de replacer cet extrait dans son contexte. Il est tiré de la *Geste des évêques de Liège* de Gilles d'Orval, dont il a déjà été question dans notre article général sur l'évolution de la tradition sur Materne.

On a expliqué à cette occasion que Gilles d'Orval avait repris l'ancienne biographie d'Hériger en y introduisant des éléments nouveaux, d'origine variée. Pour utiliser un langage moderne, on dira qu'à l'époque de Gilles d'Orval (milieu du XIII^e siècle) et sous sa signature, la *Geste des évêques de Liège* proposait une biographie de Materne « revue et augmentée », le texte primitif d'Hériger (vers 1000) ayant été complété par diverses additions ou interpolations.

¹ Bède, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, 2. Inutile de préciser que Bède est cité ici parce qu'il date de « la 60^e année avant l'incarnation du Seigneur » la fin des opérations de César contre les peuples germains et gaulois. Il n'est évidemment pas question de la fondation de Huy dans l'*Histoire ecclésiastique*.

Le texte qui vient d'être cité en est une². Depuis les travaux de Godefroid Kurth³, on connaît non seulement l'identité de l'auteur de ce texte mais aussi l'histoire de son intégration dans l'œuvre de Gilles. Il est dû à un certain Maurice, « chanoine de [l'Abbaye hutoise de] Neufmoustier depuis 1230 au moins, [dont les] goûts pour l'histoire et l'archéologie ont été démontrés. Gilles d'Orval, qui séjourna au refuge des cisterciens d'Orval à Huy, lui soumit sa chronique, que Maurice annota »⁴.

3. Maurice de Neufmoustier, source de Jean d'Outremeuse ?

Ce texte de Maurice de Neufmoustier peut-il être considéré comme une source de Jean ?

Le chroniqueur liégeois devait avoir un accès facile aux différents états de la *Geste des évêques de Liège*. Il serait donc très vraisemblable que Jean, racontant la visite de Materne à Huy, ait utilisé la version de Gilles contenant l'interpolation de Maurice.

De fait, Gilles et Jean remontent aux origines de Huy, racontent la fondation de la ville par des Gaulois fuyant leur pays après la victoire de César et étayent cette victoire par une référence savante à Bède le Vénérable⁵. De plus, Jean, dans la suite de son récit, ni pour Dinant, ni pour Namur, ni pour Namèche, ni pour Ciney, n'éprouve le besoin de remonter aux origines des villes converties par Materne. Il ne le fait que pour Huy. Nouvel argument pour estimer qu'il a utilisé l'interpolation de Maurice.

Mais si c'est le cas, force est de constater qu'il ne l'a fait que très partiellement. Le *Myreur* en effet ne conserve rien de tous les développements qui, chez Maurice, suivent la mention de l'édification de l'église en l'honneur de la Vierge Marie.

Concernant ce bâtiment et son histoire ultérieure pourtant, l'interpolation fournissait une série de détails très concrets et très intéressants. On songe notamment aux informations sur l'autel que Materne lui-même aurait érigé en pierre de Tartarie, devant les fonts baptismaux de la petite église dédiée à Marie, autel qui serait resté intact jusqu'à l'époque du rédacteur et devant lequel Théoduin de Bavière, prince-évêque de Liège au XIe siècle, aurait voulu être enterré. Rien de tout cela ne figure

² Pour éviter toute confusion, l'éditeur moderne, J. Heller, l'avait d'ailleurs fait précéder des mots *Hoiensis interpolator addit in margine*, c'est-à-dire « L'interpolateur hutois a ajouté ce texte dans la marge ».

³ G. Kurth, *Maurice de Neufmoustier*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e s., t. 23, n. 5, 1892, p. 668-684, et *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 2, 1892, p. 39-67. Accessibles sur la Toile [l'un](#) et [l'autre](#). — Cfr aussi J. Brassinne, *La première histoire de Huy ; l'œuvre de Maurice de Neufmoustier, publiée avec introduction et notes*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 12, 1900, p. 111-144. L'article contient notamment le texte latin, avec des notes et des commentaires, des fragments qui nous sont parvenus. — Voir aussi la synthèse de S. Balau, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège*, 1903, p. 451-475, sur Gilles d'Orval et la *Geste des évêques de Liège* [Accessible [sur la Toile](#)].

⁴ Ph. George, *Le trésor de reliques du Neufmoustier près de Huy (XIIe-XVIIIe siècles). Une part de Terre Sainte en pays mosan*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 169, 2003, p. 20 [Accessible [sur la Toile](#)].

⁵ Présente, il est vrai, dans le seul *Myreur*.

dans le passage de Jean. Le *Myreur* note seulement que Materne « ne fit que commencer les travaux, laissant aux ouvriers le soin de les continuer, à ses propres frais. Il s'en alla prêcher ailleurs jusqu'à la fin de la construction. Alors seulement il revint et consacra l'église ». Cette phrase n'a pas de correspondant chez Maurice.

D'autres différences existent entre Maurice et Jean. Citons-en deux encore.

D'abord, l'interpolation s'étend sur la construction et la description d'une « petite église (*ecclesia*) en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, au pied de la colline, face à la Meuse ». Le diminutif est absent chez Jean qui, dans le *Myreur*, parle d'une *engliese* et, dans la *Geste* (v. 3180), d'*engliese santisme* (« très sainte église »).

Ensuite, Jean, dans la *Geste*, émet des jugements plutôt défavorables sur les habitants de Huy ; il mentionne que Materne a aussi consacré son église à la Trinité ; il symbolise le paganisme des Hutois par le seul Jupiter. Ces éléments non plus ne correspondent pas avec les données de l'interpolation.

*

Que Jean ait utilisé une partie seulement d'un texte qu'il avait à sa disposition n'a rien de surprenant. Il manifeste en général beaucoup de liberté vis-à-vis de ses sources : selon les cas, il sélectionne, élimine, transforme, modifie, ajoute.

N'empêche que l'absence totale, dans la *Geste* comme dans le *Myreur*, de précisions sur l'histoire ultérieure du bâtiment – on n'y trouve même pas une simple allusion – méritait d'être relevée. D'autant plus, comme on le verra dans un instant, que Gilles, dans la section du livre III de la *Geste des évêques de Liège* (III, 1 et III, 10), revient sur la fondation primitive de Materne, sur les travaux de restauration entrepris sur le bâtiment par Théoduin de Bavière et sur la sépulture que le prince-évêque s'était choisie.

Il est probable que le silence de Jean sur ces développements ultérieurs s'explique simplement par le fait qu'à cet endroit du *Myreur*, il ne s'intéressait qu'au tout début de l'histoire de l'église. Il aurait eu connaissance de l'interpolation de Maurice, mais n'en aurait utilisé que le début.

Nous en resterons là dans la discussion. Comme souvent chez Jean, il est difficile de se prononcer avec certitude sur ses sources et sur l'utilisation exacte qu'il en fait.

4. La conversion de Huy par Materne dans *Myreur*, V, 475

Une allusion à la conversion de Huy par Materne se rencontre encore dans le *Myreur*, mais beaucoup plus loin (V, 475), lorsqu'il est question des travaux de restauration du château de Huy menés en 1290 par l'évêque de Liège Jean. Celui-ci fit notamment vider les fossés dans lesquels on découvrit, parmi d'autres monnaies d'argent, une pièce à l'effigie d'Antonin le Pieux :

[Myreur, V, 475] Et là trovat-ons asseis de vielhe monoie où ilh avoit escript autour : « Antonius [sic] Pius imperator ». Chel monoie avoit ymage et tieste d'empereur ; chis empereur fist faire le castel de Huy l'an cent et XLVIII del incarnation, qui fust li Xe ain de son rengnation de son empire. Et adont adoroit-ons à Huy Apollo et Venus, et de là en avant jusques al temps sains Materne, qui le convertit à Jhesus-Crist, l'an del incarnation cent et X, si que cel monoie avoit à l des costes l'ymage l'empereur et à l'autre l'ymaige Appollo.

[Myreur, V, 475] On trouva là plusieurs monnaies anciennes, dont une avec, tout autour, l'inscription « Antonin le Pieux Empereur ». On y voyait l'image et la tête de l'empereur. Cet empereur fit construire le château de Huy en l'an 148 de l'incarnation, qui était la dixième année de son règne. On adorait alors à Huy Apollon et Vénus avant que saint Materne ne convertisse la ville à Jésus-Christ, l'an 110 de l'incarnation ; ce qui explique que cette monnaie avait d'un côté l'image de l'empereur et de l'autre celle d'Apollon.

Il n'est pas question d'entamer une discussion approfondie sur ce passage, que nous ne citons que pour l'allusion qu'il contient à la conversion de Huy. Nous ferons toutefois trois observations.

D'abord, notre chroniqueur, lorsqu'il a présenté, en I, p. 544-560 (*passim*), la vie d'Antonin le Pieux⁶, n'avait pas mentionné que cet empereur aurait construit en 148 de l'incarnation le *Tchestia* (« château » en wallon),⁷ qui est de loin postérieur à l'époque romaine⁸. Ensuite, la date de 110 de l'incarnation que Jean donne (en V, 475) pour la conversion de la ville par Materne ne correspond pas à celle de 121 qui figurait dans le passage de I, 524-525, placé *supra*, p. 2, au début de notre exposé sur Huy. Enfin, dans ses deux récits de la conversion de Huy par Materne (*Myreur*, I, p. 525, et *Geste*, v. 3177), Jean ne recourt pas aux termes d'Apollon et de Vénus pour caractériser le culte païen : il utilise d'un côté (*Myreur*) le mot général de Sarrasins, de l'autre (*Geste*), il fait allusion à Jupiter⁹.

5. L'investissement financier de Materne

La finale de la notice de I, 524-525 consacrée à la fondation de Notre-Dame contient une allusion aux questions de financement (« à ses propres frais »), qui attire l'attention. Ce type de remarque semble en effet réservé à Materne.

On se souviendra que, dans la *Geste de Liège* en tout cas (v. 3060-3061), le roi de Tongres, tellement généreux envers Materne, lui avait donné non seulement sa ville mais aussi son trésor « pour l'aider à construire des églises et des chapelles » (cfr *supra*, [Ch. 5](#), p. 17). Une note concernant le

⁶ Empereur de Rome de 138 à 161 de notre ère.

⁷ Une des « quatre merveilles de Huy », les trois autres étant *li Bassinia* (la fontaine au centre de la Grand-Place), *li Rondia* (la rosace de la Collégiale Notre-Dame) et *li Pontia* (l'ancien pont sur la Meuse). Seules les deux premières citées existent encore aujourd'hui.

⁸ C'est dans un acte de vente de 890 qu'apparaît la première mention incontestée de ce bâtiment, qui deviendra le château-fort des princes-évêques, qui sera détruit en 1717 et sur l'emplacement duquel les Hollandais, de 1818 à 1823, construisirent le fort actuel.

⁹ Ce passage de Jean devrait également être mis en rapport avec le texte de Gilles d'Orval (p. 18, éd. J. Heller, 1880), qui contient une interpolation de Maurice de Neufmoustier (cfr J. Brassinne, *La première histoire de Huy*, 1900, p. 129-130). Nous n'ouvrons pas ce dossier ici.

financement d'églises reviendra, dans le *Myreur*, I, p. 528, dans l'épisode cinacien (cfr *infra*, dans le présent chapitre, p. 23-24).

6. Digression : Gilles d'Orval, le prince-évêque Théoduin, l'église Notre-Dame de Huy et Materne

Comme il vient d'être question de Gilles d'Orval, du prince-évêque Théoduin, de l'église Notre-Dame de Huy et de Materne, on nous permettra quelques précisions complémentaires qui concernent moins Jean d'Outremeuse que la construction de l'église Notre-Dame de Huy par Materne.

Ces précisions apparaissent dans le livre III de Gilles d'Orval, qui contient précisément la biographie de Théoduin de Bavière. Ce personnage, prince-évêque de Liège de 1048 à 1075, avait pour Huy « une prédilection marquée »¹⁰.

a. La « Charte de franchise » de 1066

Le texte le plus riche en informations est celui du premier chapitre du livre trois, où il est fait état des faveurs faites par Théoduin à l'église de la bienheureuse Marie à Huy. Selon Gilles d'Orval, le prélat avait ajouté quinze chanoines aux quinze qu'elle possédait déjà, l'avait restaurée et l'avait « dédiée à la bienheureuse Marie toujours vierge et au bienheureux Domitien confesseur et pontife »¹¹, y faisant transporter le corps de ce dernier. Et Gilles ajoutait :

Nam antea illic parva ecclesiola a beato Materno primo Tungrensium episcopo constructa erat in honore sancte Marie, sicut ipse narrat in privilegio suo.

Car auparavant à cet endroit, le bienheureux Materne, premier évêque de Tongres, avait construit une petite église (*parva ecclesiola*) en l'honneur de sainte Marie, comme Théoduin lui-même le raconte dans sa charte. (Gilles d'Orval, p. 78-79, éd. J. Heller, 1880)

Nous apprenons ainsi non seulement que l'église Sainte-Marie de Huy devait sa fondation à Materne mais que Théoduin de Bavière avait fait état de la chose dans un document très officiel, en l'occurrence une charte, celle qu'on appelle aujourd'hui la « Charte de franchise » de 1066. Il s'agissait là d'un acte politiquement très important et tout à fait nouveau pour l'époque, par lequel

¹⁰ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 187.

¹¹ Domitien est le second patron de l'église de Huy, qui est aujourd'hui la « collégiale Notre-Dame et Saint-Domitien ». Ce fut le dernier des évêques de Tongres-Maastricht (siégeant à Tongres). Théologien de renom, il aurait été appelé au siège épiscopal de Tongres vers 534 et serait mort selon la tradition en 560. Il se fit construire une modeste résidence à Huy, non loin de la porte de Constantinople. Sa première *Vita* (il y en eut plusieurs) fut rédigée plus de 600 ans après sa mort et comporte de très nombreux éléments légendaires. – Quoi qu'il en soit, de l'église romane consacrée en 1066 par le prince-évêque Théoduin de Bavière et qui aurait accueilli le corps de saint Domitien ne subsiste plus aujourd'hui que la vaste crypte. Quant à la première pierre de l'édifice gothique, elle sera posée en 1311. – Sur ce Domitien, on pourra voir les deux articles de Ph. George, *Vies et miracles de saint Domitien, évêque de Tongres-Maastricht (ca 535-549)*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 103, 1985, p. 305-351 [première partie] et dans *Analecta Bollandiana*, t. 119, 2001, p. 5-32 [seconde partie].

le prélat accordait à la ville de Huy et à ses habitants une série de « franchises » (de libertés). On la qualifie parfois de *Première charte européenne des libertés*¹².

Mais si nous évoquons ici cette charte, ce n'est pas pour l'intérêt qu'elle présente dans l'histoire politique de l'Europe mais parce que Gilles d'Orval cite textuellement le préambule du document qui fait intervenir Materne.

Dans ce préambule, le prince-évêque fait d'abord état des travaux de restauration qu'il avait entrepris dans l'église et dont manifestement il était très fier. Il rapproche en effet sa politique libérale envers la ville de celle qu'il a manifestée envers l'église de Huy (*Hoyensis ecclesia*). Il l'a, précise-t-il, reconstruite (*reedificavi*) de fond en comble (*a fundamentis ad laquearia, a laquearibus et ultra*) et enrichie notamment d'or, d'argent et de pierres précieuses (*auro et argento et gemmis [...] ditavi*). Le prince-évêque fait alors référence à l'histoire ancienne de l'église, disant expressément qu'elle remonte à « l'évêque Materne de pieuse mémoire » (*domnus Materus beate memorie episcopus consecrando primitiavit*).

b. La sépulture de Théoduin

Une seconde mention, beaucoup plus brève, de cette église, se rencontre plus loin chez Gilles d'Orval, dans le livre III, au chapitre 10, consacré à la mort de Théoduin en 1075.

Sepultus est Hoi cum maximo honore in ecclesia beate Marie ante altare beate [Marie semper virginis, quod beatus Maternus primus Tungrorum episcopus in honore ipsius virginis consecraverat temporibus Clementis primi Romanorum pontificis], iuxta fontes, regnante Henrico, filio Conrardi imperatoris. (Gilles d'Orval, p. 88, éd. J. Heller, 1880¹³)

Il fut enterré à Huy avec les plus grands honneurs dans l'église de la bienheureuse Marie, devant l'autel de la bienheureuse Marie toujours vierge, que le bienheureux Materne, premier évêque de Tongres, avait consacré en l'honneur de la Vierge, à l'époque de Clément le premier pontife des Romains, près des fonts, sous le règne d'Henri, fils de l'empereur Conrard.

Ainsi donc, trois passages différents de Gilles (I, 14 ; III, 1 et 10) signalent l'église primitive de Materne et soulignent l'importance qu'elle présentait aux yeux de Théoduin, lequel l'avait notamment restaurée de fond en comble, avant d'y installer sa sépulture.

¹² Cfr l'article de [R. Furnemont](#), Conservateur du Musée communal de Huy. Pour plus d'informations à son sujet, cfr A. Joris, *Huy et sa charte de franchise, 1066 : antécédents, signification, problèmes*, Bruxelles, 1966, 51 p. (Pro Civitate. Collection Histoire. Série in-4°, 3). Il ne nous appartient pas ici d'en parler davantage. Seul son préambule nous intéresse, comme il intéressait Gilles d'Orval, essentiellement parce qu'il présente Materne comme le fondateur de l'église. – On notera toutefois que pour financer son projet de restauration complète de l'église, le prince-évêque avait demandé aux Hutois « la moitié de leurs biens meubles » (Wikipédia, s.v° [Huy](#)).

¹³ À cet endroit, le texte de Gilles d'Orval et celui du *Hoiensis interpolator* interfèrent. Nous ne tenterons pas de les distinguer, l'essentiel pour nous étant le rappel de la fondation par Materne.

Toutes ces questions, Jean n'a donc pas jugé nécessaire de les évoquer ici. Vraisemblablement, comme nous le suggérons plus haut, parce que cela ne concernait plus la fondation de l'église par saint Materne¹⁴.

*

Mais, avec la visite de Huy, nous n'en sommes encore qu'au début de la tournée pastorale de Materne décrite par Jean. Elle va continuer dans la région mosane et se présenter sous la forme d'un récit très riche, très circonstancié, fleurant bon la légende et rempli de considérations pseudo-étymologiques. Elle sera marquée par des événements très particuliers. Ainsi à Dinant, à Namur, à Namèche, l'évêque devra durement lutter contre les idoles païennes, voire des monstres, pour imposer à des populations d'abord hostiles son programme d'évangélisation.

Le récit de Jean est tellement éloigné des biographies de Materne dans la tradition hagiographique primitive du personnage (la *Vita Eucharitii* et Hériger) que plusieurs modernes en sont venus à supposer l'existence d'une *Vie de Materne* qui daterait « de l'époque où Gilles d'Orval rédigeait sa grande chronique »¹⁵ du XIIIe siècle, qui aurait été largement utilisée par les auteurs postérieurs (dont Jean) et qui n'aurait pas laissé de traces directes. Limitons-nous ici à cette simple observation. Nous aurons encore l'occasion de revenir sur la question.

B. Dinant, anciennement Arche (*Geste*, 3187-3261 ; *Myreur*, I, p. 525-526) [an 122]

Jean avait déjà mentionné dans le *Myreur* une ville appelée Arche. Il la présentait comme une fondation de Colongus, roi de Tongres, qui en avait fait un comté et l'avait donnée à son fils. Il ajoutait qu'elle avait ultérieurement changé son nom en celui de Dinant¹⁶.

Le chroniqueur liégeois revient ici sur cette ville et sur le changement de son nom. Il explique qu'il est lié à l'activité apostolique de Materne. Le saint doit y affronter un serpent monstrueux qui terrorise la cité et s'imposer à une idole païenne, Nam, qui règne sur un temple rempli d'autres dieux.

¹⁴ Jean reparlera encore de ces événements beaucoup plus tard dans le *Myreur* : ainsi en IV, p. 255-256, pour la construction et la dédicace de l'église de Huy à saint Domitien, et en IV, p. 266, pour la mort et la sépulture de Théodouin dans cette même église Notre-Dame. Le prince-évêque y fut d'abord enterré « à l costeit del cuer », puis dix ans plus tard, « fut translateis devant le droit alteit Nostre-Damme que saint Materne fondat ».

¹⁵ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 189.

¹⁶ *Myreur*, I, p. 450-451 : « En cette même année [53], Colongus, le roi de Tongres, entreprit de fonder la ville d'Arche ; elle eut ce nom parce qu'il la construisit dans la terre nommée la Rendarche, qui s'étendait sur une longueur de plus de dix lieues. Maintenant [I, p. 451] cette ville est appelée Dinant. Colongus en fit un comté et le donna à son fils Richier [ou Richard], qui en fut ainsi le premier comte ». Cfr aussi I, p. 514.

Vainqueur, Materne convertit le comte et la comtesse, ainsi que tous les habitants, et le nom de Nam, le dieu vaincu, sera désormais intégré au nouveau nom de la ville : Dinant.

1. Le texte de Jean d'Outremeuse

Le texte est assez long mais se comprend sans difficulté :

[I, p. 525] [*Saint Materne arrive à Dinant ou Arche*] Cette année-là [122], saint Materne arriva dans la ville d'Arche, où l'on adorait les idoles, particulièrement une, nommée Nam, en laquelle les habitants croyaient très fort. Il y avait là aussi un serpent, qui faisait grand mal : il dévorait beaucoup de monde et s'approchait si près que personne n'osait sortir de la ville sans une protection particulière. Les habitants pensaient s'en débarrasser grâce aux pouvoirs de leurs idoles et aux prières qui leur étaient adressées ; mais plus ils les priaient, plus le serpent les accablait.

C'est alors qu'arriva saint Materne. Il commença à prêcher et voulut convertir le peuple. Mais les habitants se moquaient de lui et le tournaient en dérision, au point que le saint déclara n'avoir jamais rencontré des gens si bornés ni si étranges. Il recommença ses prédications le lendemain et continua jour après jour ; mais les citadins se moquaient toujours de lui.

[*Le serpent tue à Dinant cent trente personnes*] Un jour, le serpent arriva, entra dans la ville et attaqua les habitants. Il en tua quatre-vingt-huit. Puis il pénétra dans le temple des idoles, tuant quarante-trois personnes qui se trouvaient là en adoration¹⁷. Quant aux idoles, il les jeta toutes à terre, si violemment qu'il les brisa.

[*Saint Materne tue le serpent, ce qui pousse les habitants de Dinant à se faire baptiser*] Alors Materne arriva, tenant son bâton pastoral. Seul en présence de tout [p. 526] le peuple, il attaqua le serpent, le frappa et le tua par la vertu de Dieu. Voyant cela, les habitants crièrent merci et reçurent tous ensemble le baptême. Le comte d'Arche, Agilfo, et la comtesse, Agrippine, se firent également baptiser. Le comte reçut le nom de Materne et la comtesse celui de Marie.

[*Saint Materne fonde Notre-Dame et Saint-Étienne à Dinant*] Ensuite, saint Materne fonda dans la ville de Dinant deux églises : l'une en l'honneur de la Vierge Marie, et l'autre en l'honneur de saint Étienne, appelée aujourd'hui église Saint-Menge, parce que saint Memmius, un évêque, assista à la fondation.

[*Pourquoi Arche fut appelée Dinant*] Saint Materne fonda l'église Notre-Dame, à l'endroit même du temple ; mais, avant cela, il vint vers Nam, le dieu du temple et lui dit : *Dic, Nam, ad quid hic stas*, c'est-à-dire, en français : « Dis, Nam, pour quoi es-tu ici ? Tu n'y habites plus. » Alors, de son bâton pastoral, il asséna un coup à la statue qui tomba en morceaux. Le diable s'en alla dans un bruit de tonnerre et de tempête. C'est pourquoi la ville d'Arche fut dorénavant appelée *Dicnam*, vu que saint Materne avait interpellé (le dieu) en disant *Dic Nam*. La ville fut longtemps appelée ainsi, mais l'usage changea : au lieu de *Dicnam*, les gens dirent *Dinant*. Il s'agit de Dinant-sur-Meuse.

Materne ne rencontre donc pas un accueil favorable. Il a d'ailleurs des mots assez durs pour les habitants de la ville : « Il déclara n'avoir jamais rencontré des gens si bornés ni si étranges. » La *Geste de Liège* va dans le même sens : *Et tant qu'il dist l jour qu'onque troveit n'avoit / Peule si tres fumeut* (= irascible) *qui ensi s'enstrangoit* (v. 3207-3208). On songera au jugement porté sur les habitants de Huy dans la *Geste* (cfr *supra*, p. 3).

Materne sera toutefois bien accueilli lorsqu'il aura fait la preuve de ses pouvoirs. D'abord contre le serpent, où le récit de Jean actualise le motif très ancien et bien connu du héros (ou du saint)

¹⁷ Ce n'est pas la première fois que les chiffres du lemme [130] ne correspondent pas à ceux de la notice proprement dite [88 + 43]. On verra par exemple que le nombre de baptêmes amenés par la résurrection de Materne lors de l'escale alsacienne est de 7.414 dans le lemme et de 5.414 dans la notice (cfr I, p. 453, *supra*, Ch. 3, p. 4).

débarrassant le monde de ses monstres. Materne a comme seule arme le « bâton pastoral » dont il a été abondamment question dans l'épisode alsacien de sa résurrection.

Sa victoire sur le serpent suffit à elle seule à amener la conversion de la ville, notamment celle du comte, Agilfo, et de la comtesse, Agrippine, qui, lors de leur baptême, prennent respectivement le nom de Materne et de Marie.

2. L'église Notre-Dame

Comme c'est la coutume, les conversions et les baptêmes s'accompagnent de la fondation d'églises. La première, en l'honneur de Notre-Dame, est élevée sur l'emplacement du temple des idoles païennes, autre motif courant. Cela nécessite évidemment l'élimination du dieu qui l'occupe, qui s'appelle Nam et sur lequel on reviendra.

On appréciera le rôle du « bâton pastoral » de Materne, d'abord dans le combat contre le serpent, ensuite contre le dieu Nam. Un seul coup de ce bâton brise en morceaux la statue de Nam que « le diable quitta dans un bruit de tonnerre et de tempête » (I, p. 526). Le motif des idoles qui se brisent à l'arrivée du Christ ou de ses représentants est également un classique des récits hagiographiques¹⁸.

On imagine, vu l'importance de la Collégiale Notre-Dame à Dinant, d'origine romane, remplacée au XIIIe siècle par un édifice gothique, que Jean ne pouvait pas ne pas attribuer à Materne la construction d'une église à la Vierge Marie. Mais le saint va encore construire à Dinant une autre église.

3. L'église Saint-Étienne

Elle aurait été dédiée à saint Étienne (*Actes des apôtres*, VI-VIII). Ce personnage, premier diacre et premier martyr de la chrétienté, n'est pas un inconnu pour Jean, qui avait mentionné plus haut le rôle de saint Paul dans son martyre (I, p. 431) et signalé les églises élevées en son honneur à Orléans et à Paris (I, p. 451), à Toulouse et à Bordeaux (I, p. 453-454). Materne est censé lui en construire deux dans la région : une, ici à Dinant (I, p. 526), qui deviendra plus tard l'église Saint-Menge (cfr ci-dessous) ; et une autre, à Namèche (I, p. 528-529), où saint Étienne lui apparaît en songe pour lui en demander une.

Pour en revenir à la fondation de l'église Saint-Étienne, on ne sait pas trop ce qui a pu influencer Jean ou sa source. Dinant ne semble pas avoir eu d'église Saint-Étienne, mais le saint était à l'honneur à Liège et dans le diocèse. Ainsi le *Myreur* (VI, 586-587) fait état de l'existence à Liège

¹⁸ Cela rappelle le voyage de la Saint-Famille en Égypte et la chute des idoles lorsque Jésus arrive : cfr J. Poucet, *La Chute des Idoles dans l'épisode égyptien des Enfances de Jésus. Le témoignage de la littérature médiévale* [[FEC 27-2014](#)].

d'une paroisse Saint-Étienne¹⁹, et il existe encore aujourd'hui une église Saint-Étienne à Vottem et une église Saint-Étienne à Wandre.

4. Saint Menge (ou Memmius)

Jean lui-même explique qu'à son époque l'ancienne église Saint-Étienne de Dinant avait changé de nom et était appelée église Saint-Menge, parce que ce saint avait assisté à la fondation. Ce Menge/Memmius, qui faisait partie²⁰ du groupe des missionnaires envoyés par saint Pierre pour évangéliser le monde, sera le premier évêque de Châlons. On l'a déjà rencontré dans l'examen des textes parallèles à celui de la résurrection de Materne en Alsace²¹.

Le fait est en tout cas que Dinant a connu une église Saint-Menge²², aujourd'hui disparue, mais dont le nom s'est conservé dans celui d'une rue. Un buste de l'évêque de Châlons est également attesté à la Collégiale²³. Mais il ne semble pas y avoir d'autres églises Saint-Menge dans la région mosane.

Sa présence est curieuse : on ne voit pas très bien ce que le futur évêque de Châlons serait venu faire à Dinant pour assister à la fondation d'une église en l'honneur de saint Étienne.

Cette notice, qui apparaît ici sans mise en valeur particulière, est certainement à rattacher à la présence, beaucoup plus insistante, du personnage dans trois textes influencés par la *Gesta abbreviata* et que nous retrouverons plus loin (cfr *infra*, p. 29-37). Menge/Memmius y intervient explicitement aux côtés de Materne à Dinant, Namur et Namèche, parfois d'une manière très active. Dans plusieurs cas, une espèce d'introduction tente même un peu lourdement d'expliquer son déplacement de Châlons à Dinant : c'est l'esprit de Dieu qui lui aurait inspiré ce voyage. C'est assez difficile à expliquer.

¹⁹ Au centre-ville, « la place Saint-Étienne porte le nom d'une église paroissiale dédiée à saint Étienne qui se situait à l'angle des rues Lambert Lombard et Chapelle-des-Clercs, à la place de l'actuel parking Saint-Denis » (Wikipédia, s. v° <Place Saint-Étienne (Liège)>. – S'agit-il de l'église Saint-Étienne, dont il est question en *Myreur*, VI, 586-587, avec la note suivante de Borgnet : « Saint-Étienne, église paroissiale, bâtie en l'an 947 par Hugo, évêque de Liège, était située dans la rue qui porte son nom, en face des bureaux des Hospices civils. Transformée en 1798 en salle de spectacle, elle fut démolie en 1806. »

²⁰ Comme Clément, comme Euchaïre et comme tant d'autres (cfr *supra*, [Ch. 2](#), p. 2).

²¹ Cfr *supra*, [Ch. 3](#), p. 6. Memmius, futur évêque de Châlons, a vu mourir son diacre Domitien et est retourné à Rome où saint Pierre l'a réconforté et lui a donné sa robe pour ressusciter son compagnon.

²² Mentionnée dans un acte de 1060, elle fut restaurée en 1500 <[http://www.dinant.be/patrimoine/histoire-dinantaise/ligne-du-temps-\(dinant\)](http://www.dinant.be/patrimoine/histoire-dinantaise/ligne-du-temps-(dinant))>.

²³ Cfr <www.dinant.be/patrimoine/toponymie/les-noms-de-rues-et-places-de->

5. Le phénomène des « fausses étymologies, créatrices de légendes »

Quant aux échanges verbaux entre Materne et Nam, censés à l'origine du changement du nom de la ville, ils sont intéressants en ce qu'ils illustrent un phénomène, courant lui aussi, celui « des fausses étymologies, créatrices de légendes ».

Pour le dire en d'autres termes, il n'est pas rare dans l'Antiquité et au Moyen-Âge que des pseudo-érudits, désireux d'expliquer un nom, souvent un toponyme, en proposent une étymologie fantaisiste laquelle donne naissance à (ou est mise en rapport avec) un récit, légendaire bien sûr. Félix Rousseau a particulièrement bien exploré l'origine et le développement de la légende de saint Materne dans le pays mosan, particulièrement à Namur. Les pages suivantes s'inspireront largement de ses travaux²⁴.

*

Un exemple de « fausse étymologie, créatrice de légendes », célèbre en Belgique, est la légende construite sur une pseudo-étymologie du nom *Antwerpen* qui désigne en néerlandais la ville d'Anvers. La voici, présentée comme suit [sur la Toile](#) :

Selon une légende, le coude de l'Escaut était au début de notre ère sous le joug d'un géant, Druoon Antigoon, qui collectait un droit de passage très lourd sur les bateaux qui passaient. Il coupait la main de ceux qui refusaient de payer. Cet horrible usage prit toutefois fin lorsqu'un soldat romain, Silvius Brabo, dans un acte de témérité, tua le géant, lui coupa la main et la jeta dans l'Escaut. D'où le nom (*Hand* = main, *werpen* = jeter).²⁵

Une statue monumentale qui représente cet acte d'héroïsme trône depuis 1887 sur la Grand-Place d'Anvers, devant l'hôtel de ville. Il s'agit évidemment d'une étymologie populaire, que les spécialistes n'entérinent pas, même s'ils ne sont pas toujours d'accord sur l'étymologie correcte du toponyme²⁶.

*

Mais revenons à Dinant et aux autres villes, comme Namur et Namèche, que Materne est censé convertir. Les créateurs de la légende du saint se sont largement livrés, avec les noms de ces cités, au

²⁴ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 181-221, et *Fausse étymologies, créatrices de légendes*, dans *Mélanges de Linguistique romane offerts à Jean Haust à l'occasion de son admission à l'éméritat*, Liège, 1939, p. 355-373. – Sur la question des étymologies créatrices de légendes, on verra, sur un plan plus large (surtout le monde grec), la synthèse de L. Deroy, *Jeux de mots, causes de légendes*, dans *Istituto Universitario Orientale. Annali. Sezione linguistica*, t. 1, 1959, p. 23-34. Une place y est faite (p. 34) au cas de *Nam* et de Namur.

²⁵ Cfr aussi, sur la Toile, la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=YVsaCoI01i0>.

²⁶ Pour certains d'entre eux, le nom d'*Antwerpen* viendrait plus prosaïquement de *aan het werpen*, où *werpen* désigne la « jetée d'un port », ou de *aan de werpen*, où *werp*, signifie « digue » (« le long des digues »). – Autres exemples dans le *Myreur* de légendes créées pour expliquer le nom d'une ville : Limoges et Tournay (*Myreur*, I, p. 57) ; Gand (I, p. 129) ; Pavie (I, p. 32). – Beaucoup plus courant dans nos récits, pour expliquer le nom d'une ville (ou d'un pays), est le système de l'éponymat : le fondateur donne son nom à la ville (ou au pays).

« petit jeu des étymologies », à une époque où « on n'avait aucune idée de la philologie ni des lois qui régissent l'évolution des mots » et où « l'imagination tenait lieu de science »²⁷.

Voici, d'après F. Rousseau²⁸, quelle pourrait être l'origine du Nam qui va jouer un grand rôle dans les récits sur l'évangélisation de Dinant, de Namur et de Namèche. Le mot, présent dans ces toponymes (ou plus exactement dans certaines de leurs formes anciennes²⁹), a été considéré comme le nom de la divinité « locale » que tout évangéliste se devait de rencontrer et d'éliminer pour le remplacer par le « vrai Dieu ».

Ainsi, dans les chroniques et dans les chartes, les formes anciennes du nom de Dinant étaient *Dionant* ou *Deonant*³⁰, tandis qu'une variété de deniers émis au XIe siècle par un atelier monétaire de Dinant portait *Deonam*. Si on décomposait le nom de la ville en deux syllabes, on obtenait *Deonant* ou *Deo-nam*, ce qui ouvrait la possibilité d'un rapport étymologique entre la ville et un dieu *Nant* ou *Nam*.

Une étymologie de ce type se rencontre déjà au XIIe siècle, bien avant donc Gilles d'Orval et Jean d'Outremeuse. On peut lire en effet dans un écrit du moine Richer de Waulsort, à propos d'un transfert de reliques que les clercs de Dinant sortent de la ville pour se porter à la rencontre du cortège : *ex eodem tamen castrensi oppido, a Deo Nam antiquitus nuncupato, coetus fratrum... obviam exierunt* « les frères sortirent en groupe de cette ville fortifiée, qui tire anciennement son nom du dieu Nam »³¹. *Nant*, *Nam*, *Nan*, pour les lettrés de l'époque, c'était « chou vert et vert chou ».

Le dieu *Nam* se retrouvait ainsi dans l'étymologie de Dinant, Namur et Namèche. Il restait simplement à inventer une histoire. Dans le cas présent, ce seront trois histoires un peu différentes racontant comment Materne aurait chassé Nam de la ville qu'il contrôlait. La légende de Materne se serait ainsi enrichie de luttes imaginaires avec cette divinité païenne. On entre dans le système bien connu et évoqué plus haut des pseudo-étymologies, créatrices de légendes.

6. La version de la *Geste de Liège*

Nous avons pris l'habitude, pour chaque groupe de notices, de comparer rapidement la version du *Myreur des Histors* avec celle de la *Geste de Liège*, pour constater généralement qu'elles sont

²⁷ F. Rousseau, *La légende de sainte Materne*, 1922, p. 191.

²⁸ *Ibid.*, p. 191-192.

²⁹ Sur les formes anciennes de ces toponymes et de beaucoup d'autres de la région, on verra C.-G. Roland, *Toponymie Namuroise*, 1899, p. 247-253 (pour Dinant), p. 276-287 (pour Namur et Namèche), p. 362-365 (pour Ciney) [Accessible [sur la Toile](#)].

³⁰ On rencontre encore cette dernière dans Gilles d'Orval (éd. J. Heller, 1880, p. 27, l. 40).

³¹ Cfr *Translatio trium Coloniensium Virginum*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 11, 1892, p. 134.

proches, tout en différant entre elles sur plusieurs points de détail. Il en est de même dans le cas de Dinant.

Dans la *Geste* aussi, il est d'abord question d'un ancien nom, Arche, qui désignait un comté que possédaient les rois de Tongres et dont les habitants étaient païens (*En celle vilhe d'Arche Jupiter ons creioit*, v. 3195). On trouvait dans la ville une idole de bois qui s'appelait Nam. *Uns dyable astoit dedens qui response rendoit / Comonement à peule de chi c'on demandoit* (v. 3198-3199). Nam répondait donc aux questions qu'on lui posait. Le *Myreur* ne précisait pas que Nam était une divinité oraculaire et qu'elle était en bois.

Le *Myreur* ne présentait pas non plus aussi clairement que la *Geste* la « disposition des lieux ». Selon la *Geste*, la ville se trouvait au pied de *mult grandes roches* (v. 3200) dans lesquelles habitait le serpent (*unc serpens malis, grans et gros*, v. 3201). Il en descendait souvent, parcourant la ville, tuant et « étouffant » (*estrangloit*) tous les gens qu'ils rencontrait.

Comme dans le *Myreur*, le Materne de la *Geste*, à son arrivée, est mal accueilli : on se moque de lui. Mais un jour le serpent se déchaîne dans la ville. Il tue 88 personnes dans les rues (même chiffre que dans le *Myreur*). Les habitants se réfugient alors dans le temple des idoles (la *sinagoge*), implorant le secours de Nam, sans succès, car le serpent qui les suit en tue encore 43 (même chiffre encore que dans le *Myreur*). Il jette à terre toutes les idoles (v. 3204-3217).

Materne, qui venait de prêcher dans un autre endroit de la ville avec le même insuccès que d'habitude, veut rentrer chez lui. Lorsqu'il passe devant la *sinagoge*, qu'il voit des gens morts et d'autres sortir en criant, il entre sans hésiter dans le bâtiment, attaque le serpent et le tue (v. 3218-3229). Dans la *Geste*, Materne n'utilise pas contre le serpent son « bâton pastoral » comme dans le *Myreur*.

Le peuple, satisfait et soulagé de la mort du monstre, remercie le saint et lui dit : « Nous accepterons le baptême ; mais avant cela, tu détruiras et chasseras cette grande idole ; elle s'appelle Nam ; quand tu l'auras éliminée, nous dirons que ton dieu est le dieu souverain » (v. 3229-3234).

Vient alors le dialogue entre Materne et le dieu : *Si at dit al ydolle : « Dic Nam, ad quid hic stas ? » / C'est-à-dire en romans : « Dis dyable Sathanas, / « A quoy faire est tu chi, tu plus n'y demoras. »* (v. 3236-3238). C'est à ce moment-là que Materne frappe l'idole de son bâton : *De sa croche le fiert*, et la brise complètement. *Et li dyable baras / S'en alat tos bruant, comme tempeste et esclis*. Le peuple alors reçoit le baptême (v. 3235-3242).

La *Geste* signale ensuite la construction de deux églises, l'une en l'honneur de Notre-Dame dans la *sinagoge*, et l'autre en l'honneur de saint Étienne, devenue aujourd'hui l'église Saint-Menge (v. 3243-

3252). La *Geste* ne donne aucune raison à ce changement de nom, alors que le *Myreur* (I, p. 526) l'attribuait au fait « que saint Memmius, un évêque, avait assisté à la fondation ». S'agirait-il d'un ajout de Jean, lorsque, des années après la *Geste*, il entreprit la rédaction du *Myreur* ?

L'exposé de la *Geste* se termine par des considérations sur l'évolution du nom de la ville. Materne rebaptise la ville d'Arche en *Dic Nam*, les mots qu'il avait utilisé pour apostropher l'idole. Puis très longtemps après, par habitude et parce que c'était plus facile à prononcer, on dit Dinant (*Car plus legire astoit Dynant à pronunchier*). C'est maintenant, continue l'auteur, Dinant-sur-Meuse *qui tant fait à prisier, / Où il at bonne gens qui sont sage et entier* (v. 3253-3261).

À aucun moment du récit, la *Geste* ne fait intervenir le comte Agilfo et la comtesse Agrippine. Ils ne sont pas nommés et on ne dit rien non plus de leur éventuel baptême. Rappelons aussi que la *Geste* n'expliquait pas pourquoi l'église Saint-Étienne avait changé de nom.

C. Namur, anciennement Sédroch (*Geste*, 3262-3296 ; *Myreur*, I, p. 526-527) [an 123]

Après avoir converti Dinant, Materne continue sa tournée en descendant la Meuse jusqu'à la ville de Sédroch, dont il avait été question très brièvement à la mort de Pierre, le dernier roi de Tongres lors du partage de son royaume entre ses enfants³². À Sédroch aussi, le saint dut éliminer des idoles parmi lesquelles le Nam avec lequel il avait déjà eu maille à partir à Dinant.

La conversion de Sédroch qui prendra le nom de Namur est racontée par Jean dans la *Geste* et dans le *Myreur*. Voici d'abord le récit du *Myreur* :

[I, p. 526] [*Saint Materne vient à Namur, convertit les gens et les baptise*] Après avoir converti Dinant, saint Materne descendit la Meuse jusqu'à la ville de Sédroch, où se trouvait une idole dans laquelle résidait Nam, comme à Dinant. Mais à Dinant, Nam répondait à travers l'idole à ce que les gens lui demandaient, tandis qu'à Sédroch, Nam ne parlait pas. Saint Materne vint à Sédroch avec ses disciples et plusieurs personnes de Dinant. Elles expliquèrent aux habitants de Sédroch que saint Materne avait mis à mort le serpent, détruit toutes leurs idoles et baptisé tout le monde. Que dire de plus ? Les Dinantais furent si convainçants que les habitants de Sédroch firent grande fête et témoignèrent beaucoup de respect au saint homme qu'était Materne.

[*Grand miracle - An 123*] Saint Materne commença alors à leur prêcher avec ferveur, dans le temple même où étaient leurs idoles. Mais tandis qu'il prêchait, Dieu se manifesta **[p. 527]**, là aussi, par un grand miracle. Toutes les idoles se levèrent, comme si elles étaient vivantes et se battirent entre elles, tant et si bien qu'elles se brisèrent en morceaux, lesquels brûlèrent jusqu'à être réduits en fine poussière. En voyant cela, les gens de la ville remercièrent saint Materne et furent tellement inspirés par l'amour de Dieu, qu'ils finirent par dire qu'ils voulaient être baptisés et croire en Jésus-Christ, dieu souverain du monde et seigneur du paradis. Alors, ils furent tous baptisés très pieusement. Cela se passa en l'an 123 de l'Incarnation, le 19 avril.

³² *Myreur*, I, p. 514 : « À une autre fille encore, nommée Tongrine, il laissa le territoire du Condroz et de la Famenne, qui s'étendait jusqu'à Mézières sur la Meuse : cela englobait tout le pays de Huy, de Moha, de Sédroch, qui est maintenant le comté de Namur, la ville d'Arche et tout le pays de Rendarche, appelé maintenant Dinant. Cela comprenait aussi toute la terre de Walcourt, et tant d'autres pays ».

[L'église de Namur (fondée) par saint Materne] Quand ils furent tous baptisés, saint Materne entreprit de fonder et d'édifier, là même où se trouvait le temple des idoles, une très belle église en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie. Mais avant de la fonder, saint Materne s'approcha de l'idole où se trouvait Nam, le maudit et lui demanda ce qu'il voulait ; mais Nam ne répondit pas. Saint Materne dit : *Nam mutum*, c'est-à-dire en français : « Nam est muet », ou « nammute », « mute » signifiant « muet ». C'est pour cela que les gens ont appelé leur ville « Nam-mutum ». C'est « Namute », qu'on appelle aujourd'hui plus généralement « Namur ». En fait, ce sont des gens ignorants qui lui donnent ce nom, car ceux de l'endroit et ceux qui connaissent bien (l'histoire) l'appellent tous « Namute ».

1. La version du *Myreur*

Dans le *Myreur*, les événements qui aboutirent à la conversion de Namur sont très proches de ceux de Dinant. Toutefois Materne est mieux accueilli à Namur, car il n'est pas seul : il est accompagné de disciples et surtout de Dinantais qui célèbrent ses hauts-faits. Dès son arrivée, il peut donc se mettre à prêcher sans problème dans le temple des idoles. Sa prédication est accompagnée d'un miracle ; les statues se détruisent entre elles, les morceaux brûlent et il ne reste plus que de la fine poussière. Impressionnés, les habitants se font tous baptiser.

Comme il faut expliquer le changement de nom, c'est à cet endroit du récit que le rédacteur place une rencontre entre Nam et Materne. Le saint, comme à Dinant, veut fonder une église en l'honneur de la Vierge Marie sur l'emplacement même du temple des idoles. Materne s'approche de l'idole de Nam et l'interpelle, mais Nam est muet : *Nam mutum*, ce qui deviendra, après diverses transformations linguistiques, *Namute* ou *Namur*³³.

2. La version de la *Geste*

Dans la *Geste*, les événements ne se déroulent pas tout à fait dans le même ordre. Après la présentation de la ville de Sédroch, qui faisait partie du royaume de Tongres et qui avait été fondée par le roi Sedros (un détail absent du récit du *Myreur*), les gens de Dinant (plus d'un millier, précise le texte) qui accompagnent Materne font un tel éloge de lui que les habitants de Sédroch se font baptiser sans plus attendre (*de greis et volentir*, v. 3273), avant de conduire eux-mêmes l'évêque au temple des idoles (*Droit à la sinagoge vont l'evesque adrechier*, v. 3274).

Et c'est là, dans le temple, qu'a lieu la confrontation entre Nam et Materne. Ce dernier interpelle l'idole devant tout le monde, avec insistance, *mais rins ne respondit* (v. 3279). *Nam mutum, dist l'evesque*, qui ajoute : *Chu est I Dieu muweas, [...] pas ne m'agrée* (v. 3281). Et c'est à ce moment-là seulement qu'a lieu le miracle et que les idoles sont détruites. *A cet parolle at Dieu grans miracles*

³³ Sur les formes anciennes de Namur et de Namèche, cfr C.-G. Roland, *Toponymie Namuroise*, 1899, p. 276-287 (pour Namur et Namèche). – « Jusqu'au XIIe siècle, Namur s'est écrit en latin *Namucum* et parfois *Nammucum*. La lettre *r* n'apparaît qu'au XIIIe siècle. Or, au point de vue paléographique, les anciens scribes n'établissaient que peu de différence entre les lettres *c* et *t*. Dans la plupart des cas, il était loisible de lire *Nammutum* aussi bien que *Nammucum*. En scindant le vocable, on obtenait *Nam-mutum*. Nam muet ! » (F. Rousseau, *Fausse étymologies*, 1939, p. 359).

monstrée, / Car totes les ydolles sont erant embrasée, / Ars sont toutes en cendre, dont les gens font risée (v. 2382-3284).

Ainsi donc, dans la *Geste*, à la différence de ce qui se passe dans le *Myreur*, les idoles ne s'animent pas, ne luttent pas entre elles, ne se déchirent pas en des morceaux qui s'enflammeront jusqu'à se réduire en fines poussières de cendres. Ce déroulement des faits se comprend mieux que celui du *Myreur*, où toutes les idoles (y compris donc aussi celle de Nam) sont réduites en cendres avant même que Materne ne soit censé entamer le dialogue avec Nam.

L'épisode continue par les mêmes observations linguistiques et se termine par la fondation d'une église en l'honneur de la Vierge, sans qu'il soit expressément dit qu'elle est élevée sur l'emplacement même de la *synagoge*. Jean signale encore qu'elle fut consacrée le jour de la Trinité de l'an 121 (différence de date !), par une messe chantée. Le *Myreur*, pour sa part, évoque cette première messe un peu plus loin (I, p. 528), à la fin du récit des événements de Namèche.

Et c'est après cela que Materne quitte Namur pour poursuivre sa tournée d'évangélisation.

3. Après Jean d'Outremeuse

Nous avons choisi de ne pas étudier dans ce travail comment le personnage de Materne avait évolué après Jean d'Outremeuse, choisi aussi de ne pas aborder les questions d'historicité. Mais en ce qui concerne Namur, nous dérogerons quelques instants à cette règle pour signaler le grand intérêt des pages que F. Rousseau³⁴ a consacrées à l'évolution de la légende de saint Materne.

Il y est notamment question du rôle qu'on fit jouer au saint dans la longue lutte de préséance qui dura jusqu'au XIII^e siècle à Namur entre les chanoines de Notre-Dame et ceux de Saint-Aubain. Notre-Dame était la plus ancienne des collégiales ; son origine se perdait dans la nuit des temps mais un incendie avait détruit en 1188 toutes ses archives. Saint-Aubain, plus récente, lui contestant cette primauté, les chanoines de Notre-Dame « instrumentalisèrent » un petit autel fort ancien, situé dans un coin de crypte de Notre-Dame, qu'on attribuera à saint Materne, et qui éclipsera en ancienneté et en qualité les reliques dont pouvaient se prévaloir Saint-Aubain.

F. Rousseau explique aussi que pendant longtemps le premier évêque de Tongres resta « un saint de clercs », peu connu du grand public, et que c'est seulement au XVII^e siècle que sa légende devint vraiment populaire. On ira jusqu'à montrer aux visiteurs une petite figure, très fruste, encastrée dans un pilier de la collégiale Notre-Dame, comme étant le dieu Nam lui-même, tandis que le dolmen néolithique de Velaine, de l'autre côté de la Meuse, sera présenté comme un autel sur lequel on

³⁴ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 199ss.

aurait jadis offert des sacrifices humains au dieu Nam. Ce dolmen recevra d'ailleurs pour cela le nom de Pierre du Diable. Au début du XVIII^e siècle, on érigea près de lui une petite chapelle dédiée à saint Materne. Le dolmen fut détruit en 1820 mais la chapelle subsista jusque vers l'année 1880.

Quant à la collégiale elle-même, elle fut démolie à la Révolution. Plus tard, en 1895, sur son emplacement, dans la rue Notre-Dame, fut érigée une petite chapelle gothique dédiée à saint Materne, où l'on peut encore voir quelques vestiges de la nef d'origine ainsi que la crypte d'origine.

Quand il écrivit en 1922, Félix Rousseau ne pouvait pas savoir qu'en 2004, l'évêque de Namur allait débaptiser cette chapelle Saint-Materne et en faire une nouvelle église paroissiale Notre-Dame³⁵.

D. Namèche, anciennement Emordas (*Geste*, 3297-3323, *Myreur*, I, p. 527-528)

Après Huy, Dinant et Namur, la quatrième étape du voyage apostolique est Namèche, l'ancienne Emordas-sur-Meuse (*Enmordée*, v. 3299 de la *Geste*), qui semble bien être une création de Jean d'Outremeuse. Comme ce fut le cas pour Arche et Sédroch, le changement de nom est dû au conflit qui opposa Materne au dieu Nam. Les circonstances toutefois ne sont pas tout à fait les mêmes qu'à Dinant et à Namur.

1. La version du *Myreur*

Voici comment Jean présente l'épisode dans le *Myreur* :

[I, p. 527] [*Saint Materne convertit Namèche - Pourquoi le nom de Namèche*] En l'an 123, saint Materne s'était rendu dans la ville de Emordas-sur-Meuse. Il y prêcha la foi et convertit le peuple et leur seigneur, le maître de la ville, nommé Mege. Il baptisa tout le monde. Alors saint Materne somma Nam, en invoquant tous les hauts noms de Jésus-Christ, de se précipiter dans l'eau toute proche, d'y rester toujours et de ne jamais plus en sortir. Alors le diable Nam sauta dans l'eau. En le recevant, l'eau fit comme un bruit de tonnerre et fut agitée de grandes vagues : depuis lors elle a toujours bouillonné, même par temps calme. Saint Materne a donné à la ville les noms de son dieu et de son seigneur : d'où Namège.

[p. 528] Elle est située le long de la Meuse, devant un château nommé Samson, fondé par la suite, à cet endroit, sur une haute roche surplombant la Meuse. Certains auteurs prétendent que l'endroit a pour nom Namèche, parce que saint Materne dit, lorsque Nam se précipita dans l'eau : *Nam submersum*, soit en français : « Nam est noyé ».

[*Notre-Dame est consacrée le jour de la Trinité à Namur*] Saint Materne se mit à construire une église à Namèche, puis retourna à Namur, où l'église Notre-Dame était achevée ; il la consacra et la bénit. La première messe y fut dite et célébrée par saint Materne, le jour de la Trinité. Puis il retourna à Namèche, bénit l'église et la consacra avant qu'elle soit terminée, pour la raison que je vous expliquerai.

Le chroniqueur semble hésiter sur le nom de la ville. Il penche personnellement pour Namège, tout en reconnaissant que d'autres auteurs parlent de Namèche. Cela entraîne deux explications

³⁵ Cfr la page <<https://www.egliseinfo.be/lieu/50/namur/saint-materne>>.

aussi fantaisistes l'une que l'autre, faisant intervenir, après le nom du dieu païen (Nam), soit celui du *sire de la vilhe* (Mège, un hapax dans le *Myreur*), soit un mot latin (*submersum*) mis dans la bouche de Materne.

Cette curieuse alternance Namèche - Namège n'est guère étonnante, quand on songe à la grande variété des formes anciennes désignant la ville : *Nameka, Namecha, Namecca, Namech, Nammeche, Mameche*³⁶.

Pour se débarrasser du dieu, Materne lui ordonne de se jeter dans la Meuse, ce qui provoque dans le fleuve des réactions violentes qui rappellent celles du Tibre lorsqu'il reçut le corps de Pilate (I, p. 437-438). Selon F. Rousseau, ce motif légendaire s'inspirerait d'une particularité locale : « En face de Namèche, il y avait dans le fleuve un tourbillon violent que les travaux de canalisation ont fait disparaître au XIXe siècle. Ce tourbillon, très redouté des *naiveurs*, était probablement l'objet d'une de ces légendes, banales en folklore, qui en attribuait l'origine à un esprit mauvais. Le chroniqueur liégeois l'identifie avec le dieu Nam »³⁷.

Quant au Château Samson, il s'agit d'un des châteaux du Comte de Namur encore debout à l'époque de Jean d'Outremeuse, mais dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges de deux tours³⁸.

À Namèche, l'expulsion définitive de Nam, suivie des phénomènes merveilleux cités par Jean, est postérieure à la conversion de la ville et au baptême du seigneur et de ses habitants. Généralement, c'est l'inverse : le miracle amène les gens à se convertir.

La dernière notice, que nous répétons ci-dessous, se rapporte aux fondations d'églises chères à Materne :

[I, p. 528] [Notre-Dame est consacrée le jour de la Trinité à Namur] Saint Materne commença à construire une église à Namèche, puis retourna à Namur, où l'église Notre-Dame était achevée ; il la consacra et la bénit. La première messe y fut dite et célébrée par saint Materne, le jour de la Trinité. Puis il retourna à Namèche, bénit l'église et la consacra avant qu'elle soit terminée, pour la raison que je vous expliquerai.

Cette raison sera donnée dans la notice suivante, qui concerne Ciney, une autre ville visitée par Materne où il accomplira un impressionnant miracle : la résurrection des cinq fils du comte.

³⁶ F. Rousseau, *Fausse étymologies*, 1939, p. 359, renvoie sur cette question à C.-G. Roland, *Toponymie namuroise*, 1899, p. 278-279.

³⁷ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 197, n. 2.

³⁸ Cfr [sur la Toile](#).

2. La version de la *Geste*

Sur Namèche, le récit de la *Geste* présente certaines différences, mineures, avec celui du *Myreur*. Ainsi le nom primitif de la cité est donné sous deux formes, d'abord *Enmordée* (v. 3299), puis *Emordas* (v. 3306) ; sa localisation est précisée : *Qui sur Muse seioit une lieue et demée / Pres de Nammut al plain* (v. 3300-3301) ; son seigneur, *leur sire temporeis de paiis* (v. 3320), est *Meche*, qualifié de *paiens asotis* (v. 3307) ; ses habitants, tous païens évidemment (*Sarasins furent tos de diverse pensée*, v. 3302), croient en Nam, qui rend des oracles (*Car el à chu respont c'on li est demandée, / Par malvais esperit*, v. 3304).

Pour le reste, les deux récits correspondent étroitement, même sur des points très précis. Ils rappellent que Materne a invoqué « tous les hauts noms de Jésus-Christ » (*De trestos les halt nom le roy de paradis*, v. 3310). Ils expriment avec les mêmes mots le bruit produit par Nam en arrivant dans l'eau : *L'aiwe refirt encontre comme tonoir ou esclis* (v. 3315 de la *Geste*) est très proche de *ly aighe referit encontre com tonoir* (*Myreur*, I, p. 527). Les deux textes font allusion à l'eau qui, depuis lors, a toujours bouillonné à l'endroit de la chute de Nam. Des deux côtés aussi, il est question du Château Samson, ainsi que de l'église en l'honneur de Notre-Dame commencée à Namèche et qui ne sera consacrée que plus tard, après l'épisode cinacien.

E. Ciney, anciennement Halois (*Geste*, 3324-3336 ; *Myreur*, I, p. 528-529)

Ciney, anciennement appelée Halois, était, comme Namur, une fondation du roi de Tongres, Sédros (I, p. 245). Que vient donc y faire Materne, qui jusque là, de Dinant à Namèche, était resté sur les rives de la Meuse ?

Le lecteur se souviendra peut-être que Materne, qui se trouvait à Namèche au moment de la construction d'une église, avait dû quitter le chantier en catastrophe (I, p. 528 ; cfr *supra*, p. 20). Jean avait promis d'expliquer son départ.

L'explication est que Materne avait reçu la visite inattendue d'*unc prinche*, venu lui demander son aide et qui se révèle être le seigneur de Ciney. Ses cinq fils (*tous de une seul porture*, faut-il comprendre « des quintuplés » ?) se sont noyés. Le roi promet que si Materne les ressuscite, lui-même, ses fils et tout son peuple se convertiront.

Nous nous limiterons au récit du *Myreur*, celui de la *Geste* n'apportant pratiquement rien de neuf :

[I, p. 528] [*La ville de Ciney - Le seigneur de Ciney - Sédros, roi de Tongres, avait fondé Ciney*] Je vais maintenant vous dire pourquoi saint Materne consacra l'église de Namèche avant qu'elle soit terminée. Au moment où on la construisait, un prince vint trouver saint Materne et implorer sa pitié en disant : « Très saint homme, très bon ami de Dieu, j'avais hier matin cinq beaux fils, bien vivants, nés de ma femme en une seule portée. Je les aimais tellement que j'ai appelé ma ville Ciney, en souvenir des cinq enfants nés d'une seule femme. Il se fit qu'ils étaient allés se baigner dans une petite rivière, où s'abreuvent les chevaux et qui coule à l'extérieur de ma ville ; ils y furent surpris par le diable et se noyèrent. Si vous pouvez nous les rendre vivants, nous recevrons le baptême et croirons en Jésus-Christ, moi, eux et tout mon peuple. Seigneur, dit le prince nommé Clément, je suis le seigneur de Ciney. Je tiens ma ville du roi de Tongres, Sédros, qui l'avait fondée et appelée Halois. En la remettant en état, j'y ai ajouté un château, nommé aussi Halois. Venez-y avec moi, je vous en prie. »

[*Saint Materne ressuscite cinq enfants à Ciney et y fonde l'église Notre-Dame*] Saint Materne se mit en route vers Ciney, où Dieu, par son intermédiaire, fit un miracle : les cinq enfants ressuscitèrent devant tout le peuple, qui en rendit grâce à Dieu. Tous les gens se convertirent et reçurent le baptême. Saint Materne fonda alors une église en l'honneur de Notre-Dame, dans la ville de Ciney, aux frais du chevalier en question qui voulut la payer ; mais les autres églises, saint Materne les fonda avec le grand trésor que lui avait laissé le roi de Tongres. Ensuite, saint Materne revint à Namèche.

Ainsi donc, après avoir expliqué son problème et formulé sa demande, le visiteur de saint Materne a donné son nom, ses titres, l'origine de son bien et son rapport avec le roi de Tongres. Reste à préciser la raison pour laquelle *Halois*, le nom initial de la ville, a été transformé en *Ciney*.

Ce n'est peut-être pas très clair dans le texte, mais le changement implique la mise en rapport, ridicule aux yeux d'un linguiste moderne mais acceptable pour l'époque, de « Ciney » avec « cinq nés ». On reste dans le domaine des fantaisies étymologiques, dont il a été longuement question plus haut³⁹.

Materne, par l'intermédiaire de Dieu, ressuscite les cinq fils du sire de Ciney. Cet impressionnant miracle⁴⁰, comme c'est généralement le cas, assure la conversion du seigneur Clément, de son épouse (du moins peut-on le supposer), de leurs cinq enfants ainsi que de tous les habitants. Comme c'est le cas aussi, on fonde une église, une fois de plus en l'honneur de Notre-Dame, pour laquelle Materne éprouve une dévotion particulière (cfr I, p. 524).

On relèvera l'évocation très claire de la question du financement.

On conçoit que le père des enfants (appelé ici *chevalier*) ait voulu payer l'église fondée à Ciney à l'occasion de la résurrection de ses enfants, mais le texte renvoie, sans précisions géographiques, aux « autres églises » fondées par Materne et note explicitement qu'elles furent payées par Materne lui-même, lequel puisa dans « le grand trésor que lui avait laissé le roi de Tongres ».

³⁹ Citons F. Rousseau, *Fausse étymologies*, 1939, p. 360 : « Il y avait dans le Condroz, à Ciney, une très vieille église dédiée à Notre-Dame [...]. Pour découvrir l'origine de ses rapports avec saint Materne, il n'y avait rien à tirer de la forme latine de son nom : *Ceunacum* (C.-G. Roland, *Toponymie namuroise*, 1899, p. 364). Par contre la forme romane, alors en usage, était translucide : *Cinei*, *Cinei* donnent *Cin-nei*, c'est-à-dire cinq nés. Nul doute, ces cinq nés avaient été l'occasion d'un grand miracle destiné à opérer la conversion des Cinaciens ! ».

⁴⁰ Le miracle de la résurrection des cinq enfants de Ciney sera raconté d'une façon très différente dans la *Chronique liégeoise de 1402* (cfr *infra*, dans le même chapitre, p. 32-33).

Lorsqu'il avait envisagé (I, p. 509-511) les dispositions prises par le dernier roi de Tongres, Jean n'avait pas signalé ce détail important. Notre commentaire du passage (cfr *supra*, Ch. 5, p. 17) avait souligné le fait, en citant *expressis verbis* la *Geste de Liège* qui, elle, y faisait allusion. On retrouvera plus loin, dans ce que nous appellerons « l'épisode frison » (I, p. 531), des informations sur une autre source des « richesses » de Materne (cfr *infra*, [Ch. 7](#), p. 2-3).

Mais on ne peut pas quitter Ciney sans évoquer l'actuel blason de la ville, qui porte « cinq têtes d'enfant d'argent placées en sautoir »⁴¹. Il date du début du XVIII^e siècle, ce qui montre l'importance qu'avait encore la légende à cette époque. L'ancien blason représentait une porte et une potale dédiée à Notre-Dame et symbolisait la « clé et porte par devers les Ardennes »⁴². Mais Materne ne s'attarde pas à Ciney.

Si l'on veut résumer en quelques mots la suite de son voyage, on dira qu'il va retourner à Namèche, continuer la descente de la Meuse jusqu'aux Awirs pour y convertir les habitants, puis parcourir le comté de Looz et la Hesbaye en y fondant nombre de villes et d'églises. Puis, le saint, n'oubliant sans doute pas qu'il a également la charge de deux autres diocèses, regagnera Cologne et Trèves.

F. La suite de la tournée apostolique de Materne

Sur la dernière partie du voyage, Jean est beaucoup moins prolixe, ce qui explique que nous la présenterons en un seul ensemble. Il se clôturera par un appendice, évoquant des lieux qui n'ont pas été cités par Jean alors qu'ils ont été mis en rapport avec Materne.

Mais voyons d'abord le retour du saint à Namèche.

1. Le retour à Namèche (*Myreur*, I, p. 528-529 ; *Geste*, v. 3357-3363)

On sait qu'à Namèche, Materne avait entrepris la construction d'une église à Notre-Dame, mais que, appelé d'urgence à Ciney, il avait dû la bénir et la consacrer avant qu'elle ne soit complètement terminée (I, p. 528 ; cfr *supra*, p. 20). Une fois les affaires réglées à Ciney, Materne retourne à Namèche, où saint Etienne lui apparaît en songe et lui demande d'y construire une église en son honneur :

⁴¹ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 198, n. 1.

⁴² Cfr le site sur le blason cinacien <<http://www.ciney.be/blason-et-armoiries>>

[I, p. 528] Ensuite [= après l'épisode cinacien], saint Materne revint à Namèche.

[Saint Étienne dit en songe à saint Materne de lui construire une église] Une nuit où saint Materne était couché et dormait, il advint que saint Étienne lui apparut dans son sommeil et lui dit de construire une église en son honneur, à Namèche, où il en avait déjà fondé une, consacrée à Notre-Dame. Dès le **[p. 529]** matin, à son lever, saint Materne la fit construire et, cette année-là, il y célébra la première messe.

La demande est donc rapidement honorée et la construction menée tambour battant, puisque la même année Materne y célèbre la première messe.

Saint Étienne se serait-il senti lésé ? On n'oubliera pas en effet qu'à Dinant, l'église qu'il avait reçue avait été débaptisée en faveur de saint Minge (I, p. 526 ; cfr *supra*, p. 11). Faudrait-il voir là, dans le récit de Jean, l'origine de la demande de saint Étienne et de la promptitude avec laquelle elle fut satisfaite ?

La *Geste* a également intégré cette notice. Le saint qui apparaît en songe est appelé *Sains Estienne de Mes* (v. 3359 ; de *Franche*, dans le manuscrit de Bruxelles). Dans la notice sur Dinant (*Myreur*, I, p. 526 ; *Geste*, v. 3250-3252), saint Étienne ne recevait aucun qualificatif, mais on sait que le protomartyr était vénéré spécialement à Metz, et que c'est encore le cas aujourd'hui⁴³.

Quoi qu'il en soit, dans la *Geste* également, Materne, ne peut refuser. Le texte le dit explicitement : *Sains Materne le fist sens nul respitement, / Poin ne volt refuseir* (v. 3362-3363). La *Geste* ne signale toutefois pas que la construction prit à peine une année et elle n'évoque pas de première messe.

Cette affaire terminée, dans le *Myreur* comme dans la *Geste*, Materne descend aux Awirs, actuellement une section de la commune de Flémalle.

2. Les Awirs (*Geste*, 3364-3369 ; *Myreur*, I, p. 529)

Sur le séjour de Materne aux Awirs, Jean ne s'attarde guère. Il mentionne simplement la conversion des habitants et la construction d'une église en l'honneur de Notre-Dame. La seule précision fournie le chroniqueur est que le saint y célèbre la messe de la Trinité, le 9 mai 126.

[I, p. 529] Saint Materne descendit ensuite Aux Awirs, sur la Meuse, et y convertit les gens. Il voulut y construire une église en l'honneur de Notre-Dame, dans laquelle il célébra la messe de la Trinité, le 9 mai de l'an 126. Après cela, il revint à Tongres, pour prêcher plus souvent aux siens.

La version correspondante de la *Geste* est pratiquement la même, avec toutefois une célébration fixée au 9 mai 122.

⁴³ C'est une longue histoire, à Metz, que celle du sanctuaire des Ve-Xe siècles, qui précède la basilique ottonienne des Xe-XIIIe siècles et la cathédrale gothique des XIIIe-XVIe siècles.

L'église actuelle des Awirs est accolée à une tour romane (XIIe siècle) à caractère défensif. Cette tour serait l'unique vestige tangible, au centre du village, d'une ancienne abbaye de Bénédictines, qui, « pour des raisons historiquement indéterminées », auraient quitté l'endroit pour s'installer dans le Brabant wallon et fonder l'abbaye des Aywiers⁴⁴.

On relèvera toutefois que l'église actuelle des Awirs n'est pas dédiée à Notre-Dame, comme celle du texte du *Myreur*, mais à saint Étienne, et que le chroniqueur liégeois ne fait pas état d'une abbaye.

Il n'aura pas échappé au lecteur que le long voyage de Materne dans son diocèse ne lui faisait pas oublier Tongres. Selon notre chroniqueur, après le séjour aux Awirs, le saint y retourne « pour prêcher plus souvent aux siens ». Il reprendra ensuite la route, pour une série impressionnante de visites et de réalisations.

3. Conversions et fondations dans le comté de Looz et la Hesbaye (*Myreur*, I, p. 529)

Les deux notices suivantes signalent un peu « en vrac » une série de fondations d'églises et de villes en Hesbaye. Quatorze noms sont cités sans aucun détail, et l'auteur note qu'il aurait pu en donner d'autres. Ils correspondent tous à des localités qui existent encore aujourd'hui mais que nous ne pouvons pas retenir ici pour les commenter⁴⁵ :

[I, p. 529] [*Saint Materne convertit le comté de Looz et la Hesbaye*] En l'an 124, saint Materne se mit à prêcher à travers le comté d'Osterne, qui est à présent le comté de Looz, dans le haut du pays qu'on appelle maintenant la Hesbaye. Il y convertit un nombre impressionnant de cités et y construisit beaucoup d'églises en l'honneur de Notre-Dame.

[*Saint Materne fonde les villes suivantes : Waremme, Pousset, Oleye, Kemexhe, Fooz, Bleret, Slins et Fexhe, Glons, Othée, Roclenghe, Bassenge, Boirs et Ébeine*] Ainsi il fonda les villes suivantes et leurs églises, c'est-à-dire : Waremme, Pousset, Bleret, Oleye, Kemexhe, Fooz, Bleret, Slins et Fexhe, près de Fexhe-le-Haut-Clocher. Il en fonda d'autres aussi : Glons, Othée, Roclenghe, Bassenge, Boirs, Ébeine et d'autres, dans les alentours.

Pareille liste interpelle. Le territoire de Waremme et la Hesbaye en général ont livré plusieurs vestiges gallo-romains, d'importants *tumuli* notamment. Mais aucune de ces découvertes ne permet de postuler l'existence de véritables localités et surtout d'églises, au début du IIe siècle de notre ère. À l'évidence on n'est pas dans l'Histoire, mais dans l'Imaginaire ou, si l'on préfère, dans une

⁴⁴ « Pour des raisons historiquement indéterminées, la communauté de moniales bénédictines établie en 1202 à Awirs (près de Liège) quitte la région et s'installe d'abord à Lillois (1204), près de Nivelles, et ensuite sur des terres qu'on lui offre dans un domaine marécageux et inhospitalier traversé par la Lasne. Sans doute par association à leur ancien monastère, les moniales appellent ce lieu Aywiers qui, comme Awirs, signifie quelque chose comme les « ruisseaux ». L'abbaye est située à 17 km au nord-est de Nivelles, à Couture-Saint-Germain, en Belgique, dans le Brabant wallon. La fondation a lieu aux environs de 1215. C'est à ce moment que les Bénédictines adoptent la règle de Cîteaux » ([Wikipédia](#)). – Pour l'église Saint-Étienne aux Awirs, cfr la [page Wikipédia](#) avec une série de photos de l'église actuelle.

⁴⁵ Nos transcriptions des noms du *Myreur* proviennent des notes *ad loc.* dans l'édition A. Borgnet (p. 529). On retrouvera facilement toutes ces localités sur Google Earth.

reconstruction à tout le moins anachronique. Mais, répétons-le encore, notre objectif premier n'est pas de vérifier l'historicité des notices du chroniqueur.

La *Geste* ne contient pas d'informations correspondantes. Peut-être Jean a-t-il voulu développer dans le *Myreur* ce qu'il exprimait plus simplement dans la *Geste* (v. 3370-3372) : *Après revint à Tongre sains Materne li beir, / Comenche ses gens en la fois endoctrineir, / En demonstrant la loy volt il là sojourneir.*

Ainsi se termine, chez Jean, le récit de ce que nous avons appelé la tournée apostolique de Materne dans son « Évêché-Royaume » de Tongres. Dans la *Geste* comme dans le *Myreur*, le chroniqueur s'est uniquement intéressé à l'évêché de Tongres. Ses réalisations sont impressionnantes, de loin supérieures à ce qui fut fait précédemment. Jean l'avait annoncé plus haut (*Myreur*, I, p. 499) : « Materne fit beaucoup plus pendant le temps (de son épiscopat) qu'ils n'avaient fait à eux trois précédemment ».

4. Visites pastorales à Cologne et à Trèves (*Myreur*, I, p. 529 ; *Geste*, v. 3373-3375)

Après le voyage dans le comté de Looz et en Hesbaye, Materne ne retourne pas à Tongres, comme il l'avait fait après sa visite aux Awirs, mais il gagne Cologne et Trèves. Materne était trois fois évêque, ne l'oublions pas, et manifestement Jean veut montrer au lecteur que son héros ne néglige aucun de ses évêchés.

[I, p. 529] Après cela [= le voyage en Hesbaye], saint Materne alla à Cologne et à Trèves pour visiter son peuple.

Apparemment Jean reprend ici ce qu'il avait écrit dans la *Geste* (v. 3373-3375) : *Puis alat à Colongne son peule visenteir, / Et apres vat à Trieve où on le voutl ameir, / Car ces trois evesqueis avoit à gouverneir.*

G. En appendice : Hastière, Walcourt et quelques autres lieux

Nous terminerons cette longue revue des lieux visités par Materne en évoquant des endroits de Belgique où son passage est signalé, sans que Jean d'Outremeuse les ait enregistrés. Mais notre chroniqueur n'a jamais prétendu à l'exhaustivité.

1. Hastière

Jean (*Myreur*, V, 81) connaît l'existence, à *Hastiers*, de *l'englieze de Noste-Damme*, mais il ne la met nulle part dans le *Myreur* en rapport avec Materne. Pourtant l'église est citée comme une fondation du saint dans une charte de 656, où on trouve écrit :

Erat autem Hasteriensis Ecclesia a priscis temporibus a sancto Materno Petri apostoli discipulo consecrata.

L'église d'Hastière avait été consacrée dans les temps anciens par saint Materne, disciple de l'apôtre Pierre.

En réalité, cette charte, on le sait avec certitude depuis le XVIII^e siècle, est un faux. Elle fait partie du dossier de la rivalité entre les deux abbayes bénédictines voisines de Waulsort et d'Hastière, chacune revendiquant la suprématie sur l'autre, pour cause d'ancienneté⁴⁶. En 1922, F. Rousseau⁴⁷ présentait clairement les données du problème :

« Hastière avait pour origine une très vieille église, transformée plus tard en monastère. Waulsort ne pouvait faire remonter sa fondation qu'au Xe siècle. Les deux communautés, proches voisines, vivaient sous la direction d'un même abbé, mais Waulsort, puissamment protégée, chercha au XII^e siècle à ruiner l'autonomie de l'abbaye-sœur. Les religieux d'Hastière résistèrent avec énergie. Appelant à la rescousse le bon saint Materne, ils composèrent de toutes pièces une charte datée de 656. On y apprend que le saint évêque, disciple de saint Pierre, consacra lui-même l'église d'Hastière. »

2. Walcourt

Walcourt, fondation du roi Sédros (*Myreur*, I, p. 245), est beaucoup plus souvent citée qu'Hastière dans le *Myreur* mais, pas plus qu'elle, elle n'est mise en rapport par Jean avec Materne. C'est la tradition populaire qui s'en charge et qui met l'accent sur une statue miraculeuse.

On sait que l'actuelle Basilique Saint-Materne, également connue sous le vocable de Basilique Notre-Dame de Walcourt, a remplacé au XIII^e siècle un édifice roman primitif du XI^e siècle. Construit par Oduin, seigneur de Walcourt, et consacrée en 1026 par Réginard, évêque de Liège, il avait été détruit par un incendie.

L'édifice abrite une statue de Notre-Dame, en bois de tilleul. De style roman, elle semble dater de la fin du premier millénaire. Mais d'après la tradition, elle aurait été sculptée des mains mêmes de saint Materne. Elle aurait échappé à l'incendie en s'élevant au-dessus des flammes et en allant se poser sur un arbre dans un jardin voisin. Réputée miraculeuse, elle attire les foules depuis le XIII^e siècle.

A. Servais⁴⁸, dans son vieil ouvrage sur saint Materne, consacre à Walcourt six pages entières, dont nous extrayons le texte suivant (p. 286-287) :

« Il nous paraît certain que S. Materne évangélisa Walcourt, qu'il y convertit le chef ou le maître d'une villa romaine, et qu'avec sa permission il éleva un modeste oratoire en l'honneur de Marie. Rien d'invraisemblable à ce que notre saint ait sculpté lui-même la madone miraculeuse, vénérée depuis des siècles sous le titre de Notre-Dame de Walcourt. »

⁴⁶ Sur ces deux abbayes bénédictines, et notamment leur rivalité, cfr par exemple A. Dierkens, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse VIIe-XIe siècles : contribution à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Âge*, Sigmaringen, 1985, p. 149-196 (Chapitre VI : Les Abbayes Notre-Dame d'Hastière et Notre-Dame de Waulsort). Il sera encore question plus loin de cette abbaye de Waulsort (cfr *infra*, p. 37-38).

⁴⁷ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 187-188 avec la n. 1, qui donne le texte de la charte de 656.

⁴⁸ A. Servais, *Étude historique et critique sur saint Materne*, 1890, p. 284-290.

mais nous n'avons rien trouvé dans les textes hagiographiques médiévaux qui mette en contact Materne avec l'église de Walcourt ou avec la statue de Notre-Dame⁴⁹.

3. D'autres endroits encore

Nous pourrions encore citer d'autres endroits. Mais notre objectif était de commenter Jean d'Outremeuse et non de proposer une histoire de toutes les traditions – populaires ou non – qui mirent un jour Materne en rapport avec des églises et des sites belges.

La citation suivante du spécialiste qu'est E. de Moreau⁵⁰ montrera à suffisance que Jean n'a couvert qu'une partie du sujet :

« Le nom de saint Materne n'a pas été oublié en Belgique. On lui attribua la fondation de nombreuses églises, ainsi à Tongres, à Maastricht, à Huy, à Namur, à Jambes, à Dinant, à Leffe, à Ciney, à Hastière, à Saint-Hubert. Notre-Dame de Tongres l'a choisi comme patron secondaire, et des églises du diocèse de Namur, telles que Walcourt, Vogenée, Anthée, comme patron principal. On récite son office et on célèbre sa messe dans les diocèses de Liège et de Namur, comme dans ceux de Trèves, de Cologne, de Luxembourg et de Ruremonde ».

Nous aurions pu également traiter plus en détail de la *Vie inédite de saint Simètre de Lierneux*⁵¹, cette œuvre anonyme du XIVe siècle, déjà évoquée plus haut ([Ch. 3](#), p. 3). Son auteur, utilisant directement ou non la *Gesta episcoporum Leodiensium*, fait intervenir Materne, non seulement pour sa résurrection lors de l'étape alsacienne, mais également pour sa tournée dans les villes de son diocèse, notamment Huy, Dinant et Namur. Le saint finira par aboutir dans les Ardennes et plus particulièrement au château du comté de Salm, où il sera accueilli par le comte Simètre, une étape ardennaise dont Jean ne fait aucune mention.

ANNEXE : PASSAGES PARALLÈLES SUR LE BLOC DINANT, NAMUR, NAMÈCHE ET CINEY

La *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata* - Une *Vita Materni* du XIIIe siècle

Nous avons annoncé dans l'introduction du chapitre qu'après le commentaire détaillé des notices de Jean, nous présenterions en annexe quelques passages parallèles fournis d'autres auteurs. Ils ne concernent qu'une partie de la tournée de Materne, en l'occurrence le bloc Dinant, Namur, Namèche

⁴⁹ Dans ses discussions sur l'historicité de la tradition, A. Servais attache généralement une très grande importance à ce qu'il appelle tantôt la « croyance des fidèles », tantôt la « foi des fidèles », tantôt la « persuasion immémoriale des fidèles ». Ainsi par exemple, à propos de la statue de Walcourt, datée de la fin du premier millénaire, il écrit : « il faut [...] user d'une extrême prudence, quand il s'agit de heurter de front, en se réclamant de la science archéologique, la persuasion immémoriale des fidèles » (p. 288). Il s'autorise dès lors à ne trouver « rien d'in vraisemblable » à ce que Materne, au début du IIe siècle, ait sculpté de ses mains une statue de la fin du premier millénaire. L'argument de la « foi immémoriale des fidèles » semble être utilisé bien facilement.

⁵⁰ E. de Moreau, *Histoire de l'église en Belgique*, T. 1, 1945, p. 29.

⁵¹ A. Pairoux, *Une vie inédite de saint Simètre de Lierneux (XIVe siècle)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 154, 1988, p. 199-226.

et Ciney. Nous tenterons de déterminer leur place dans l'évolution de la tradition et de les situer par rapport à Jean d'Outremeuse. Ont-ils influencé le chroniqueur liégeois ?

Ce type d'approche avait déjà été adopté dans notre commentaire sur la visite de Huy, là où nous confrontons le récit de Jean à un texte parallèle, celui du moine Maurice de Neufmoustier⁵². Une opération du même genre est-elle possible pour d'autres étapes de Materne ? Existe-t-il des passages parallèles ? Et si c'est le cas, quel rapport peuvent-ils avoir avec les récits du chroniqueur liégeois ?

A. Trois résumés liés à la *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata*

Effectivement des textes de ce genre existent. Ils sont liés à la *Gesta episcoporum Leodiensium* (au sens large), et plus particulièrement avec la forme abrégée de cette dernière, la *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata*. Notre chapitre premier portant sur l'évolution de la tradition hagiographique sur Materne avant Jean d'Outremeuse a montré qu'à partir d'une certaine époque (vers le milieu du XIII^e siècle), la *Geste des évêques de Liège* avait pris une ampleur telle qu'on avait dû songer à l'abrégé. C'est ce que nous avons appelé la *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata* (cfr *supra*, [Ch. 1](#), p. 23-25).

*

Et précisément, en ce qui concerne le bloc « Dinant, Namur, Namèche, Ciney », le hasard nous a conservé trois versions, différentes par l'origine et la date, liées à cette *Geste des évêques de Liège abrégée*. Ce ne sont pas des citations textuelles de la *Geste abrégée*. Bien souvent, les « utilisateurs » se sentent rarement tenus de respecter la littéralité du modèle qu'ils ont sous les yeux ; ils s'en inspirent assez librement, laissant tomber ce qui ne les intéresse pas ou ajoutant des éléments qu'ils estiment utiles.

Les trois résumés retenus proviennent respectivement (a) d'une *Gesta abbreviata* encore inédite, figurant dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles; (b) du *Chronicon Leodiense* de Mathias de Lewis ; et (c) de ce qui est communément présenté comme *La Chronique liégeoise* de 1402.

⁵² Cfr *supra*, dans le même chapitre, p. 4-6.

1. La *Geste abrégée* du manuscrit BR 6552 de Bruxelles (date inconnue)

Le premier texte retenu se trouve dans le manuscrit BR 6552 (= 19627) de la Bibliothèque Royale de Bruxelles⁵³, encore inédit, dont les feuillets 3 à 43 contiennent une *Gesta pontificum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium abbreviata*. Le catalographe a daté le manuscrit du XVI^e siècle, mais cette date ne correspond pas nécessairement à celle de la rédaction du texte copié. Le récit qui nous intéresse, celui de la tournée de Materne (Dinant, Namur, Namèche et Ciney) se trouve dans les feuillets 3^{v°} à 4^{v°}.

Voici la traduction qu'en donne F. Rousseau⁵⁴ :

[Bruxelles BR 6552] En ce temps-là, Menge, premier évêque de Châlons, vint à Dinant par inspiration divine, afin de rendre visite à Materne. Celui-ci accourut à sa rencontre. À Dinant, on adorait le dieu Nam qui donna son nom à la ville. Il y avait aussi un serpent qui causait beaucoup de mal aux habitants. Les dits pontifes convertirent ces derniers, détruisirent l'idole, tuèrent le serpent et consacrèrent deux églises : Materne, une en l'honneur de la Vierge, – c'est maintenant la collégiale, – Menge, une autre en l'honneur du premier martyr Étienne, – on l'appelle aujourd'hui Saint-Menge.

De là, ils se rendirent à Namur, où pareillement on vénérât le dieu Nam. Dès que Materne se présenta, Nam cessa de rendre des oracles. C'est pour ce motif que la ville est dénommée Nammutum. L'idole fut détruite et, à cet endroit, ils élevèrent une église à la Vierge.

Descendant la vallée de la Meuse, les apôtres rencontrèrent une idole à deux noms, à savoir Nam et Mecha, qu'ils anéantirent. En ce lieu, ils dédièrent deux églises, l'une à la gloire de la Mère de Dieu, l'autre à celle du bienheureux Étienne, où est maintenant le prieuré. Quant à la localité, à cause de son idole, elle s'appelle Namèche.

On dit aussi que Materne fut le fondateur de l'église de Ciney, où il ressuscita cinq enfants pour leur donner la vie du Christ.

Ensuite, il retourna à Cologne... (trad. F. Rousseau)

2. Mathias de Lewis (XIV^e siècle)

Le texte du ms BR 6552 est très proche de celui qu'on trouve dans le *Chronicon Leodiense* de Mathias de Lewis. Cet auteur est un contemporain de Jean d'Outremeuse, chanoine puis doyen de la Collégiale Sainte-Croix à Liège, et sa *Chronique* couvre l'histoire de Liège depuis Materne jusqu'à l'évêque Jean d'Arckel (1376). Stanislas Bormans⁵⁵ qui a édité et étudié l'œuvre a montré qu'elle reposait, dans sa partie ancienne, sur « un abrégé sommaire de l'histoire des évêques de Liège », (p. VIII). Voici le texte en traduction française :

[Chronicon Leodiense, p. 7-8] Le bienheureux Memmius aussi, le premier évêque de Châlons, averti à ce moment-là par un signe divin, arriva à Dinant. Le bienheureux Materne [p. 8] l'y rencontra. À Dinant, on vénérât une idole nommée Nam, idole dont la ville reçut son nom. Il y avait là aussi un serpent qui infestait gravement la ville ; les habitants croyaient se délivrer de ce fléau en rendant un culte à l'idole. Mais les évêques précités tuèrent le serpent, brisèrent l'idole et construisirent à cet endroit deux églises, l'une en l'honneur de la bienheureuse Vierge Ma-

⁵³ Il a déjà été présenté rapidement dans le fichier sur l'évolution de la tradition de Materne ([Ch. 1](#), p. 24). On a signalé alors que les feuillets 3 à 43 avaient fait l'objet à l'Université Libre de Bruxelles en 1991-1992 d'un [Séminaire d'Histoire du Moyen Âge](#) intitulé « Édition et étude critique », qui ne semble pas avoir débouché sur une publication.

⁵⁴ F. Rousseau, *La légende de saint Materne*, 1922, p. 190 ; le texte latin se trouve dans la n. 1 aux p. 190-191.

⁵⁵ St. Bormans [Éd.], *Chronique de Mathias de Lewis publiée d'après un manuscrit du XIV^e siècle*, Liège, 1865, 142 p. (Société des Bibliophiles liégeois. Publications in-8°, 2). – Sur cette chronique, voir A. Marchandise et S. Vanderputten, dans *Flo- rilège du livre*, Liège, 2009, p. 115, n. 16, avec des références bibliographiques récentes.

rie, et Memmius en construisit une en l'honneur de saint Étienne, appelée actuellement église du bienheureux Memmius.

De là ils arrivèrent à un endroit où on vénérât Nam, qui ne donnait plus d'oracles depuis le moment où Materne était entré dans la zone. C'est pour cette raison que l'endroit ou la ville était appelé Nammutum. Après avoir détruit l'idole, le bienheureux Materne consacra au même endroit une église en l'honneur de la bienheureuse Marie.

Mais descendant le long de la rive de la Meuse, ils détruisirent une idole portant deux noms dans un endroit appelé Namèche, d'après le nom d'une idole dénommée Namecha ; là le bienheureux Materne dédia une église en l'honneur de la bienheureuse Vierge, et une autre en l'honneur de saint Étienne. On dit aussi que le bienheureux Materne consacra une église à Ciney, où par le Christ il avait ramené de la mort à la vie cinq enfants.

Finalement, Materne retourna à Cologne... (Mathias de Lewis, *Chronicon Leodiense*, éd. Bormans, 1865)

Ces deux textes, très voisins, ont, l'un et l'autre, l'aspect de résumés

3. La *Chronique liégeoise de 1402* (XIV^e siècle ?)

Le troisième passage est plus long que les deux précédents. Il est tiré d'une *Chronique* latine anonyme, que son éditeur moderne, E. Bacha, a appelée *La Chronique liégeoise de 1402*⁵⁶, parce qu'elle s'arrête brusquement au récit des événements de 1401 après avoir annoncé l'année 1402.

Dans cette *Chronique*, seul le récit des trente dernières années représente une contribution originale, d'allure très personnelle ; tout ce qui précède apparaît comme une compilation de sources connues pour la plupart et que E. Bacha a soigneusement repérées. Ce dernier a même précisé que, pour la période des débuts (la *Chronique* commence avec la naissance du Christ), l'anonyme avait utilisé « presque constamment » le *Chronicon* de Martin d'Opava, la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux et – ce qui nous intéresse particulièrement ici, la *Gesta pontificum Tungrensium Trajectensium et Leodiensium abbreviata*⁵⁷.

Ce troisième extrait raconte fondamentalement la même histoire que les deux textes précédents, mais avec plus de détails et des différences, parfois sensibles. Avant de les examiner, donnons d'abord une traduction française de l'extrait :

[Chronique liégeoise de 1402, p. 8-9] Ces jours-là, le bienheureux Memmius, évêque de Châlons, ayant reçu l'ordre divin de rendre visite au bienheureux Materne, [se rendit à Dinant] ; le bienheureux Materne, averti par le même esprit, le rencontra à Dinant [*Dyonantum*, dans le texte latin], c'est-à-dire dans la ville de son évêché, où à ce moment-là était vénérée une idole communément appelée le dieu Nam, de qui l'endroit aussi obtint du sort son nom. Il y avait là aussi un serpent qui faisait beaucoup de mal à Dinant. Mais les pontifes, comme deux luminaires éclairant la région par leurs prédications, convertirent à la foi dans le Christ la population de cette ville, détruisirent l'idole et tuèrent le serpent. Ils consacèrent dans cet endroit même deux églises : Materne, une en l'honneur de la Vierge Marie, celle qui est maintenant l'église des chanoines ; Memmius, une autre à saint Étienne, le premier martyr, appelée maintenant église Saint-Memmius.

Ensuite, les bienheureux descendant la rive de la Meuse arrivèrent à Namutum, où était également vénéré le dieu Nam, qui, devenu muet, ne faisait plus de réponses à ses fidèles depuis le jour où pour la première fois Materne était entré dans cette région. C'est pourquoi les habitants appelèrent la ville Nammutum, du dieu Nam et de *mutus*, mais maintenant elle est appelée Namurcum. Lorsque la statue fut détruite et que la population fut convertie et

⁵⁶ E. Bacha, *La Chronique liégeoise de 1402*, Bruxelles, 1900, 531 p. (Académie royale de Belgique. Commission royale d'histoire). – Sur cette chronique, voir *Florilège du livre*, Liège, 2009, p. 114, n. 5-8, avec des informations nouvelles et des références bibliographiques récentes.

⁵⁷ E. Bacha, *ibidem*, p. V, avec une référence explicite au manuscrit BR 6552 de Bruxelles.

baptisée, le bienheureux Materne consacra à la bienheureuse Vierge Marie une église qui est maintenant l'église conventuelle des chanoines et où on conserve encore aujourd'hui l'autel consacré par le bienheureux Materne en raison de ses propres mérites.

Par la suite, les saints, poursuivant leur descente le long de la Meuse, arrivèrent près de Namèche, où ils trouvèrent une idole portant deux noms, Nam Mecham, dont Namèche tire le sien. Là, une fois le peuple converti à la foi du Christ, le bienheureux Materne fonda une église en l'honneur de la Mère de Dieu, près de laquelle le bienheureux Memmius en fonda une autre en l'honneur de saint Étienne le protomartyr, une église qui est actuellement [p. 9] le prieuré des moines serviteurs du Seigneur et de saint Benoît. Ensuite, le bienheureux Memmius quitta le bienheureux Materne, en lui faisant ses adieux.

Il y eut aussi à Ciney l'église, où se trouvent encore des chanoines, fondée par le bienheureux Materne et consacrée à la bienheureuse Vierge Marie. La population de cette ville également fut convertie à la foi dans le Christ grâce à un miracle remarquable. En effet, tandis que Materne était en train de prêcher, une femme mit au monde cinq enfants mort-nés. Ceux-ci, plongés par le saint homme dans une fontaine sacrée, reprirent aussitôt vie et ressuscitèrent. Dès lors, comme cela est dit, cette ville fut appelée Ciney en français, tirant son nom de ces cinq enfants. (*Chronique liégeoise de 1402*, éd. Bacha, 1900, p. 8-9)

4. Des variantes intéressantes

Comme on l'a dit, les trois textes livrent fondamentalement la même histoire et apparaissent comme des résumés (plus ou moins précis) de ce que Jean d'Outremeuse a raconté beaucoup plus longuement dans le *Myreur*.

Nous nous arrêterons toutefois à quelques différences intéressantes qu'on peut relever entre eux ou avec la présentation du chroniqueur liégeois. Il s'agit de celles qui portent (a) sur les événements de Ciney, (b) sur un certain souci d'actualisation dans les notices sur les églises et aussi – et surtout – (c) sur le rôle du personnage de saint Menge/Memmius, dont il a déjà été question dans le *Myreur* (I, p. 526, cfr *supra*, p. 12-13).

a. Un épisode cinacien très différent

Le troisième texte propose de l'épisode cinacien une variante très nette, mais qui conserve toutefois l'aspect d'un résumé. C'est la première fois en tout cas que nous rencontrons le motif des enfants et de leur résurrection raconté avec des détails aussi particuliers : ils sont mort-nés, l'accouchement s'est produit durant un prêche de Materne et leur résurrection est due au geste du saint qui les plonge dans une fontaine sacrée. Les deux textes précédents évoquaient simplement, sans beaucoup de précisions, la résurrection de cinq enfants morts et l'érection d'une église, sans même livrer le nom du (ou de la) bénéficiaire.

b. Un souci d'actualisation concernant les églises

En ce qui concerne les églises, certains de nos textes parallèles affichent un souci d'actualisation plus nettement marqué qu'ailleurs.

Pour Dinant par exemple, s'il est courant que les auteurs (en ce compris Jean d'Outremeuse) notent le changement de nom de la seconde église fondée par saint Materne, où l'ancien patron (Étienne) cède la place à un autre (Menge/Memmius), il est plus rare qu'ils y signalent la présence de chanoines, comme le fait l'auteur de la *Chronique de 1402*.

Pour Namèche, l'auteur de la *Chronique de 1402* est le seul à donner autant de détails sur le sort futur de l'église fondée en l'honneur de saint Étienne : « elle est actuellement le prieuré des moines serviteurs du Seigneur et de saint Benoît (*prioratus monachorum Domino et sancto Benedicto militantium*). Le manuscrit de Bruxelles se bornait à noter : « où est maintenant le prieuré » (*ubi nunc est prioratus*).

La *Chronique de 1402* est aussi la seule à livrer autant d'informations complémentaires sur l'église consacrée par Materne à Notre-Dame : « c'est maintenant l'église conventuelle des chanoines où on conserve encore aujourd'hui l'autel consacré par le bienheureux Materne en raison de ses propres mérites » (*que nunc est conventualis canonicorum, ubi adhuc servatur altare a beato Materno consecratum per ipsius merita*).

c. Menge/Memmius dans les textes parallèles

Mais intéressons-nous surtout au rôle joué par le personnage de Menge/Memmius. Dans les trois textes parallèles qui se revendiquent plus ou moins clairement de la *Gesta abbreviata*, le saint évêque de Châlons est censé accompagner Materne dans une partie de sa tournée apostolique. Sa présence peut même paraître parfois assez lourde.

Ainsi à Dinant, dans les trois textes, Materne n'assume pas, comme ailleurs, la responsabilité des deux églises qui y sont traditionnellement fondées. Il ne s'occupe que de la première (celle de Notre-Dame), la seconde étant construite par Menge/Memmius qui l'élève en l'honneur de saint Étienne. Mais il y a aussi d'autres réalisations que les rédacteurs confient aux deux prélats censés agir ensemble. Dans les notices, le pluriel est très répandu : *ils convertirent*, *ils détruisirent*, *ils tuèrent*, *ils brisèrent*. C'est une donnée importante : généralement chez Jean, Materne est seul à agir.

Le rôle particulièrement actif de Menge à Dinant donne l'impression que les trois rédacteurs veulent établir un rapport privilégié entre lui et cette ville. C'est probablement dans cette optique qu'il faut interpréter le début de chaque texte où il est explicitement mentionné que Dieu a envoyé Menge dans cette ville.

Aucun des textes parallèles ne note la présence de Menge à Ciney, mais le rédacteur de la *Chronique de Liège 1402* est le seul à signaler son départ, à la fin de la notice sur Namèche : « Ensuite, le bienheureux Memmius quitta le bienheureux Materne, en lui faisant ses adieux ».

À Namur, l'église élevée à la Vierge après la destruction de Nam est attribuée aux deux prélats dans le manuscrit de Bruxelles, mais au seul Materne chez Mathias et dans la *Chronique de 1402*.

À Namèche, dans le manuscrit de Bruxelles, la destruction de l'idole et la dédicace des deux églises (à Marie et à saint Étienne) sont également dues aux deux prélats. Selon Mathias, l'idole est

détruite par les deux prélats, mais Materne est seul à élever les deux églises. C'est à Namèche que Menge/Memmius lui fait ses adieux.

d. Menge/Memmius chez Jean d'Outremeuse

Jean voyait les choses différemment, tout en ne dissimulant pas la présence de Menge/Memmius dans son récit de la grande tournée apostolique de Materne.

Ainsi, en I, p. 526, à propos des deux églises consacrées par Materne à Dinant, le chroniqueur raconte que l'une fut élevée à la Vierge Marie et l'autre en l'honneur de saint Étienne, mais que cette dernière « est appelée aujourd'hui église Saint-Menge, parce que saint Memmius, un évêque, assista à la fondation ». C'est tout ce que Jean dit sur le sujet dans le *Myreur* et c'est très peu par rapport à l'importance prise par l'évêque de Châlons dans les trois textes parallèles.

Ce qui figure dans la *Geste* était un peu différent. Jean signalait bien le changement de nom de la seconde église de Dinant⁵⁸, mais il ne l'expliquait pas. Il ne faisait même pas état d'une présence du prélat de Châlons lors de la fondation de l'église. Par contre, dans le *Myreur* (I, p. 526), il signale que Menge avait assisté à la cérémonie. Dans l'intervalle entre les deux œuvres, le chroniqueur liégeois aurait-il été en contact avec de nouveaux points de vue ?

e. Menge/Memmius et Dinant

Dans les trois textes liés à la *Gesta abbreviata*, si on fait abstraction de Ciney, les notices sur Dinant, Namur et Namèche constituent un ensemble. Chacune commence par une sorte d'introduction qui précise la raison de la présence de Memmius dans la ville : Dieu lui-même l'a poussé à venir rencontrer son confrère dinantais. Et on peut interpréter comme une forme de conclusion les mots qui, dans la *Chronique de 1402*, marquent à la fois la fin de la notice sur Namèche et celle du séjour de Menge dans la région : les deux saints se firent leurs adieux et – mais ce n'est pas dit explicitement – Menge retourna à Châlons d'où Dieu l'avait fait venir pour rencontrer Materne à Dinant.

En ce qui concerne les réalisations proprement dites, on a détaillé plus haut les techniques utilisées pour mettre en évidence saint Menge aux côtés de saint Materne. Les deux évêques sont présents dans les trois villes ; ils y sont actifs aussi, même si leurs réalisations ne sont pas toujours exactement les mêmes. La comparaison sur ce point avec la version de Jean est très parlante, surtout si l'on observe le détachement et le peu d'intérêt avec lesquels le chroniqueur liégeois fait état de la présence de saint Menge à Dinant.

⁵⁸ *L'autre de saint Estienne, le premier martyr ; / Ons l'appelle autrement maintenant, sens desdire [= on ne peut le nier], / L'église Sains-Menge, si le voit-on huchire (Geste, v. 3250-3252).*

Un peu comme si, dans le *Myreur*, Jean s'était senti obligé – à contrecœur presque – de faire état d'un motif – celui de la présence physique de saint Mège aux côtés de Materne – qui ne figurait pas dans la *Geste de Liège* parce qu'à ce moment-là il n'était pas encore apparu ou n'avait pas encore pris de l'importance.

La question est posée : pourquoi, dans le récit sur la conversion de Dinant, Jean a-t-il ainsi introduit aussi discrètement – et aussi tardivement – saint Mège aux côtés de saint Materne ? Et pourquoi, dans les trois passages qui se revendiquent de la *Gesta abbreviata*, ce motif a-t-il été surdéveloppé ? On répondra peut-être que c'est l'existence historique d'une église Saint-Mège à Dinant qui a amené la tradition hagiographique à introduire ces motifs, mais cette réponse ne fait que déplacer la question : pourquoi a-t-on élevé à Dinant une église en l'honneur de saint Mège ? Quel rapport pouvait-il y avoir entre saint Mège et Dinant ?

Et cela d'autant plus que, pour reprendre les mots de F. Rousseau (*Fausse étymologies*, 1939, p. 362), saint Mège était « totalement inconnu dans le diocèse de Liège, sauf à Dinant où une église lui était dédiée ».

Nous avouons ne pas être en mesure de répondre.

B. Une *Vita Materni* liégeoise du milieu du XIIIe siècle ?

Revenons maintenant à la question du rapport entre Jean et les passages parallèles identifiés. Ces trois textes se rattachent *mutatis mutandis* à la *Gesta pontificum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium abbreviata*, compilée au milieu du XIIIe siècle. Les variations plus ou moins importantes qu'on observe entre eux prouvent que les utilisateurs de la *Gesta abbreviata* n'hésitaient pas à modifier et à enrichir le modèle qu'ils avaient devant eux. Mais une chose est certaine, qui apparaît très clairement dans les deux premiers extraits et que ne pourront pas contredire les quelques enrichissements ponctuels relevés dans la *Chronique liégeoise de 1402* : on est en présence de résumés. Ce que ne sont ni le *Myreur* ni la *Geste de Liège*.

À elle seule, semble-t-il, cette observation nous autorise à penser que Jean ne s'est pas inspiré de la *Gesta abbreviata*. La comparaison des contenus ne peut que confirmer cette conclusion. On songera spécialement au rôle réduit joué par saint Mège chez Jean alors qu'il est bien plus important dans les trois autres textes.

On se souviendra que la *Geste de Liège* n'avait même pas fait état de ce motif. Son introduction dans le *Myreur* pourrait laisser penser que le chroniqueur aurait quand même été influencé d'une

certaine manière par les notices de la *Gesta abbreviata* sur Dinant, Namur et Namèche. Sans en partager intégralement les contenus, Jean aurait quand même voulu accorder une « petite place » à l'évêque de Châlons dans son *Myreur*.

*

Établir les influences réelles n'est pas facile. Pour une partie importante de la tournée apostolique (de Huy à Ciney), les quelques textes parallèles à notre disposition sont loin de conduire à des résultats clairs. Honnêtement, il nous faut reconnaître que la source exacte de Jean dans les passages que nous étudions nous échappe.

Il est bien sûr possible de repérer certaines interventions de sa part⁵⁹, mais il est très difficile de croire qu'il a inventé de toutes pièces ce qu'il raconte sur Materne. Et on est en fin de compte très tenté d'adopter la théorie de Félix Rousseau⁶⁰, la plus susceptible de répondre au problème posé par la place dans la tradition de Menge/Memmius (cfr *supra*, p. 34-36).

La position du savant belge est simple et claire. À côté de l'antique biographie de saint Materne présente dans la *Vita Eucharjii, Valerii et Materni* remontant au Xe siècle et d'origine *trévirienn*e, dont on a déjà beaucoup parlé, se serait développée à date plus récente et en milieu *liégeois* une biographie du saint beaucoup plus détaillée, dont nous ne connaissons ni l'auteur ni la date exacte de rédaction.

F. Rousseau s'estime toutefois en mesure de proposer quelques informations assez précises sur cette *Vita Materni* indépendante et récente. Elle daterait, selon lui, du milieu du XIIIe siècle et « ne devait pas être antérieure, de beaucoup, aux *Gesta... abbreviata* eux-mêmes ». Le savant belge va même plus loin. Selon lui, le rédacteur de cette *Vita* « avait des attaches avec Dinant », compte tenu du rôle qu'y joue saint Menge, évêque de Châlons-sur-Marne, « totalement inconnu dans le diocèse de Liège, sauf à Dinant où une église lui est dédiée ». F. Rousseau se demande même si cette *Vita* ne serait pas l'œuvre d'un religieux de Waulsort, une abbaye voisine de Dinant et qui « était, depuis plusieurs siècles, un centre d'études renommé ».

Et il ajoute deux arguments qui ne manquent pas d'intérêt. D'abord, « c'est un moine de Waulsort qui, le premier, nous parle du dieu Nam ». Ensuite « dans la revue des églises mosanes fondées par le disciple de saint Pierre, Hastière est oubliée. Pourtant, depuis un siècle, les religieux d'Hastière fai-

⁵⁹ Il est certain qu'on lui doit l'intégralité de l'épisode danois (cfr *infra*, Ch. 7, p. 1-3). On songera aussi au motif d'un Materne, « prince-évêque » de Tongres (cfr *supra*, Ch. 5, p. 16-17).

⁶⁰ F. Rousseau, *Fausse étymologies*, 1939, p. 362, résumant bien sa position.

saient grand étalage de leur apostolicité, brandissant notamment un faux remontant à 656. À Waulsort seulement⁶¹, on avait intérêt à garder le silence ».

Toujours selon F. Rousseau, cette « Vie de saint Materne, du milieu du XIIIe siècle, vulgarisée par les *Gesta... abbreviata*, fut très appréciée » et influença, à partir du XIVe siècle, toute l'historiographie liégeoise. « Jean d'Outremeuse ne manque pas de lui donner un développement considérable »⁶².

[\[Suite\]](#)

[\[Précédent\]](#)

⁶¹ De cette rivale d'Hastière en matière de prééminence, il était déjà question *supra*, p. 27-28.

⁶² Nous avons aussi signalé *supra*, p. 16, à la fin de notre analyse de la notice sur Namur, que « pendant des siècles, la légende *liégeoise* de saint Materne reste une ' légende savante ', connue seulement dans le milieu des ' clercs ' » (F. Rousseau, *Fausses étymologies*, 1939, p. 363).